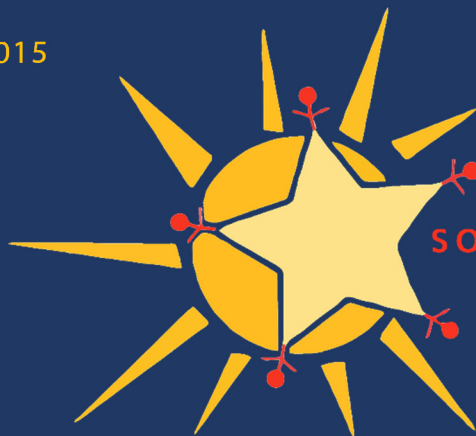
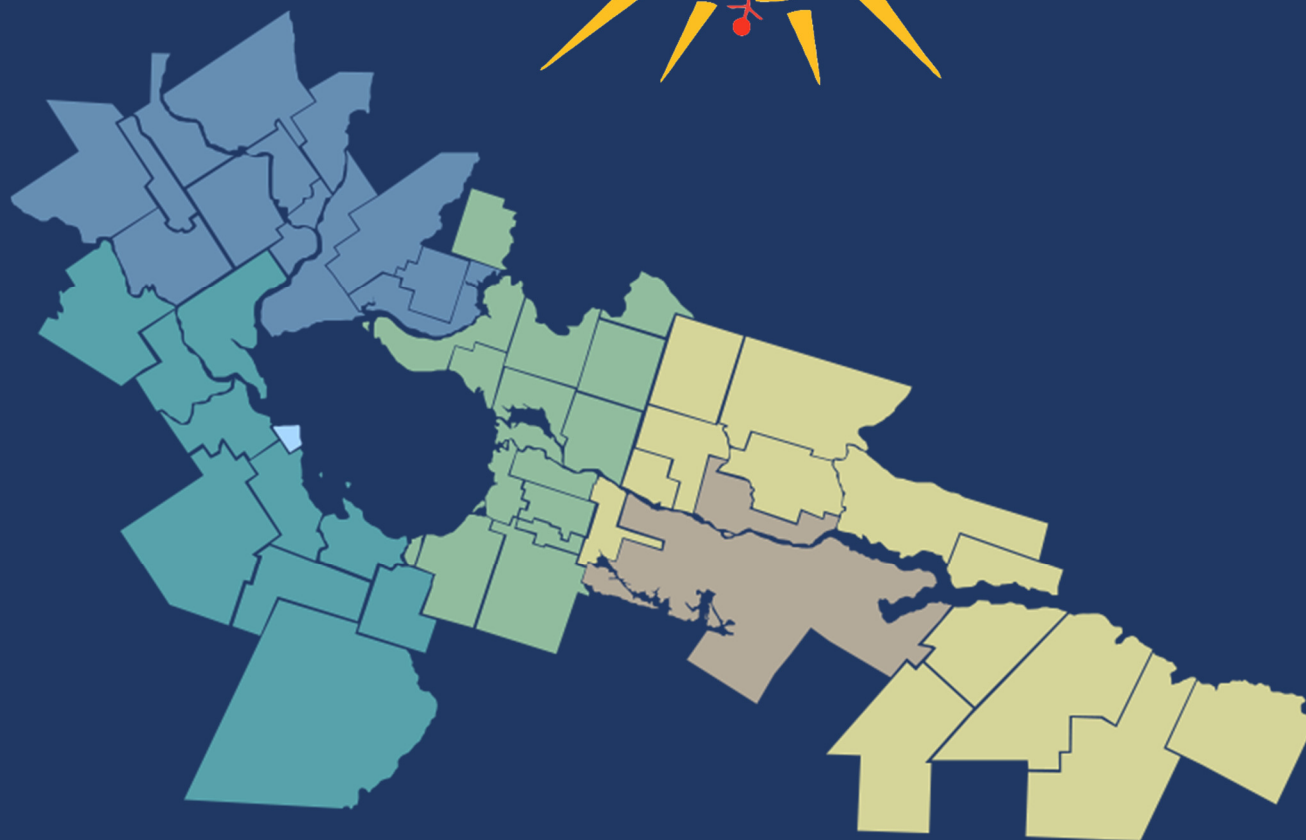


RÉPERTOIRE D'INITIATIVES MUNICIPALES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN 2015



SOLIDARITÉ POPULAIRE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



À propos de Solidarité Populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean

La Coalition Solidarité populaire Saguenay-Lac-St-Jean est un regroupement comptant plus d'une trentaine d'organismes de la région provenant du milieu communautaire, d'organisations syndicales, féministes, environnementales, institutionnelles, pastorales et étudiantes. Ensemble, ses membres travaillent à la réduction des inégalités sociales en luttant contre les lois et les mesures appauvrissantes qui affectent les conditions de vie des classes populaires par des analyses et des activités de mobilisation et d'éducation populaire autonome.

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du [*Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale \(PARSIS\) 2010-2015*](#). Ce plan a été soutenu par le [*Fonds québécois d'initiatives sociales \(FOIS\)*](#) dont la prémisse fut la signature d'une [*Alliance régionale pour la solidarité entre le gouvernement*](#) et les Conférences régionales des élus du Québec.

| ENQUÊTE ET RÉDACTION |

Shirley Claveau, chargée de projet

| COMITÉ DE COORDINATION |

Bernard Larouche, organisateur communautaire du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, CLSC
Métabetchouan

François Malenfant, équipe de la solidarité sociale du Diocèse de Chicoutimi

Réjean Vallières, consultant en développement communautaire

| COMITÉ AVISEUR |

Lyne Bolduc, conseillère municipale de Lamarche

Doris Lavoie, mairesse de la municipalité d'Hébertville

Nicolas Martel, maire de la Ville de Desbiens

| CONTRIBUTION MÉTHODOLOGIQUE |

Suzanne Tremblay, professeure-chercheure UQAC

| RÉVISION LINGUISTIQUE |

Stéphane Boivin

| VISUEL |

De manière à respecter la *Loi sur le droit d'auteur*, une autorisation écrite a été signée de la part des partenaires pour l'utilisation de chaque logo et photo que l'on retrouve dans ce document. Les autres photos proviennent de banques d'images libres de droits à réutilisation autorisée.

Le genre masculin est utilisé dans ce document dans le seul but d'alléger le texte. Il désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – octobre 2015

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN (version imprimée) : 978-2-9815512-1-4

ISBN (version PDF) : 978-2-9815512-0-7

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée. © Solidarité populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2015

Imprimé par Copie Courrier Plans LG

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	6
Liste des figures	6
Liste des acronymes	7
Avant-propos	8
Introduction	9
La méthode d'analyse.....	9
La réalisation des entrevues.....	9
L'analyse des résultats.....	10
Limites de la recherche	11
Bref portrait de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	12
CHAPITRE 1 : Les politiques municipales et autres initiatives	13
1.1. La politique municipale familiale	13
1.1.1. PFM en forme	14
1.1.2. Municipalité amie des enfants	14
1.1.3. Plan d'action en faveur de l'accessibilité universelle	14
1.2. La politique municipale amie des aînés	15
1.3. La politique culturelle	15
1.4. La politique de développement social	16
CHAPITRE 2 : Habitation	18
2.1. Le rôle accru des municipalités en matière d'habitation	18
2.2. L'offre locative au Saguenay-Lac-Saint-Jean	19
2.3. L'inclusion des aînés en matière d'habitation	21
2.4. Quelques initiatives fréquentes en matière d'habitation	23
2.4.1. L'étalement du paiement des taxes municipales	23
2.4.2. Des mesures fiscales favorisant les projets d'habitation sociale.....	23
2.4.3. L'assouplissement des règles de location des OMH	23
2.5. Quelques initiatives inspirantes en matière d'habitation	24
CHAPITRE 3 : La sécurité alimentaire	26
3.1. Les services traditionnels d'aide alimentaire	27
3.2. Les services alternatifs d'aide alimentaire	27

3.3. L'agriculture urbaine	27
3.4. Quelques initiatives inspirantes en matière de sécurité alimentaire	28
3.5. L'accès à des aliments sains dans les municipalités	30
CHAPITRE 4 : Le transport	31
4.1. Quelques initiatives inspirantes réalisées grâce au transport collectif développé dans la région	32
4.2. Autres initiatives inspirantes en matière de transport	33
4.3. La tarification sociale en transport, un idéal à atteindre	35
CHAPITRE 5 : Loisirs, sports et culture	36
5.1. Les services municipaux en loisirs	36
5.2. L'accessibilité aux activités de loisirs, de sports et de culture	36
5.3. Les municipalités engagées dans les saines habitudes de vie	38
5.3.1. Le Réseau québécois de villes et villages en santé	38
5.3.2. Québec en forme	38
5.3.3. Kino-Québec	39
5.4. Quelques initiatives inspirantes en matière de loisirs, de sports et de culture	40
CHAPITRE 6 : Le développement socioéconomique	45
6.1. Quelques initiatives inspirantes en matière de revitalisation des collectivités	46
6.2. Quelques initiatives inspirantes en matière de consultations publiques et de participation citoyenne..	50
6.3. Quelques initiatives inspirantes en matière d'exploitation des ressources naturelles	52
CHAPITRE 7 : Soutien aux organismes et concertation	54
CONCLUSION	56
Références bibliographiques.....	57
Annexe A : Lettre aux municipalités	58
Annexe B : Formulaire d'entrevue	59
Remerciements	61

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Total des différentes ressources rencontrées dans les 51 municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean	10
TABLEAU 2	Statistiques socioéconomiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean – 2015	12
TABLEAU 3	Nombre de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean ayant adopté des politiques municipales (ou en démarche d’adoption).....	16
TABLEAU 4	Types d’interventions en matière de logement social au Québec en 2015	18
TABLEAU 5	Nombre d’unités de logement social au Saguenay-Lac-Saint-Jean en date du 31 mars 2014	19
TABLEAU 6	Nombre et proportion de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean permettant le paiement de taxes en plusieurs versements	23
TABLEAU 7	Nombre de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean où sont présentes des initiatives locales en matière de sécurité alimentaire	28
TABLEAU 8	Liste des organismes de transport collectif au Saguenay–Lac-Saint-Jean	31
TABLEAU 9	Liste des comités et des tables de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean	55

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	Légende explicative du type d’implication municipale	11
FIGURE 2	Nombre et proportion de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean ayant adopté une PFM	13
FIGURE 3	Taux de disponibilité du marché locatif dans les centres urbains du Saguenay–Lac-Saint-Jean	20
FIGURE 4	Nombre et proportion de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l’on dénombre une ou des résidences pour personnes âgées	22
FIGURE 5	Nombre et proportion de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l’on compte au moins un immeuble HLM	22
FIGURE 6	Nombre et proportion de municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l’on retrouve du transport collectif	31

LISTE DES ACRONYMES

ARLPH	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées
CADUS	Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay
CAMF	Carrefour action municipale et famille
CDC	Corporation de développement communautaire
CDR	Coopérative de développement régional
CDEA	Comité de développement économique d'Albanel
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins longue durée
CLD	Centre local de développement
CLIM	Comité des loisirs intramunicipaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CRÉ	Conférence régionale des élus
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
FEC	Fonds d'entraide communautaire
FQIS	Fonds québécois d'initiatives sociales
FSTD	Fonds de soutien aux territoires en difficulté
HLM	Habitations à loyer modique
LAAA	Logements adaptés pour aînés autonomes
LAQ	Logement abordable Québec
MADA	Municipalité amie des aînés
MAE	Municipalité amie des enfants
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMH	Office municipal d'habitation
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAD	Programme d'adaptation de domicile
PAGSIS	Plan d'action gouvernementale de solidarité et d'inclusion sociale
PAIPH	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées
PFM	Politique familiale municipale
PRR	Programme de réparations en région
PRU	Programme de réparations d'urgence
PSL	Programme de supplément au loyer
RÉVOC	Réseau de visites des organismes culturels
RQVVS	Réseau québécois de villes et villages en santé
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logements
SHQ	Société d'habitation du Québec
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
STS	Société de transport du Saguenay
STS	Société de transport de Sherbrooke

AVANT-PROPOS

La Coalition Solidarité populaire Saguenay-Lac-St-Jean désire apporter sa contribution en présentant le projet de *Répertoire d'initiatives municipales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Ce document dresse un inventaire d'initiatives municipales réalisées dans la région ayant eu un effet positif sur l'inclusion sociale des citoyens et sur la réduction de la pauvreté. Cet outil s'adresse principalement aux élus et aux instances municipales, mais également aux organismes du milieu et à toute personne désirant agir pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des citoyens.

La pauvreté est une problématique que les acteurs des milieux sociocommunautaires côtoient quotidiennement dans l'ensemble des régions du Québec. À l'échelle locale, plusieurs facteurs socioéconomiques et politiques peuvent influencer et façonner les stratégies en vue d'amoindrir les effets négatifs engendrés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les autorités locales et municipales sont les mieux placées et outillées pour comprendre les difficultés, mais aussi les forces et les ressources des territoires. Ces instances possèdent des leviers importants et des moyens considérables qui sont indispensables aux organismes dans la réalisation de leur mission. La convergence des actions et le développement d'un meilleur réseautage sur les territoires, entre les paliers municipaux et les instances communautaires, s'avèrent gagnants dans l'atteinte d'une concertation régionale significative et efficace.

Cette démarche des plus originales, puisque jamais réalisée ailleurs au Québec, a été élaborée non pas à des fins comparatives, mais dans un esprit qualitatif. Elle vise à inspirer les instances municipales et faciliter le déploiement de leurs pratiques dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

INTRODUCTION

Les municipalités québécoises se retrouvent au cœur d'une tendance visant à renforcer le palier local de gouvernement pour rapprocher l'action du citoyen et développer des réponses adaptées aux défis et contextes spécifiques des différents milieux de vie. Avec les années, la stratégie d'intervention gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté a donné de plus en plus de responsabilités aux instances locales. Toutefois, une méconnaissance mutuelle persiste entre les municipalités et les organismes intervenant auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. L'angle d'approche privilégié de cette enquête a été de comprendre la réalité des municipalités et de situer leur implication dans de nombreuses initiatives visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Cette recherche a également voulu démontrer comment les différentes formes de soutien du palier municipal sont indispensables au rayonnement des pratiques exercées par le milieu.

LA MÉTHODE D'ANALYSE

La méthode de recherche qualitative est apparue comme un choix judicieux pour dresser le plus efficacement possible un portrait des mesures existantes dans les différentes municipalités de la région. Afin de réaliser le mandat, la chargée de projet et le comité de coordination ont élaboré un guide d'entrevue articulé autour de sept thèmes susceptibles de mettre en évidence l'implication municipale en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté :

1. Les politiques municipales et autres initiatives
2. L'habitation
3. La sécurité alimentaire
4. Le transport
5. Les sports, loisirs et culture
6. Le développement socioéconomique
7. Soutien aux organismes et concertation

Une première version du guide a été soumise aux commentaires et validations d'une professeure-chercheuse, pour ensuite être testée par un comité avisé composé de trois élus de la région.

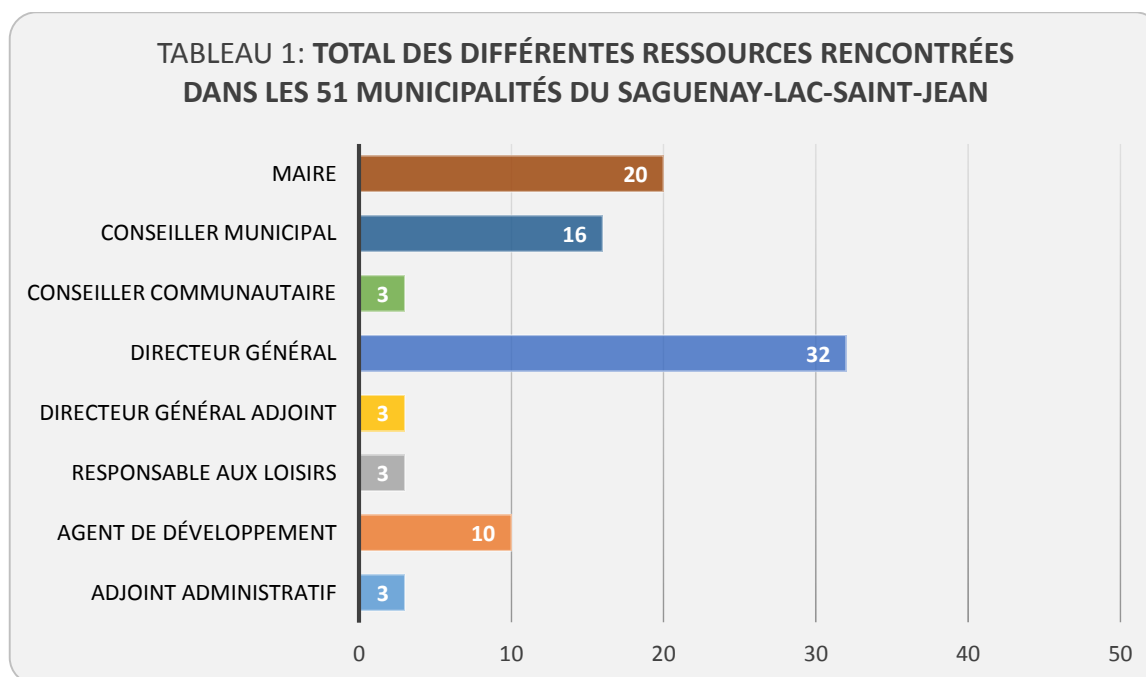
LA RÉALISATION DES ENTREVUES

La collecte de données a consisté à effectuer des entrevues directes avec l'ensemble des équipes municipales régionales. Dans un premier temps, et afin de faciliter la prise de contact avec celles-ci, la chargée de projet a été invitée à présenter la démarche lors de séances plénières pour les quatre Municipalités régionales de comté (MRC). Les maires y ont reçu une lettre de présentation, un résumé du projet et le guide d'entrevue préparatoire. Afin de cibler adéquatement les élus à rejoindre, la chargée de projet a également pu bénéficier du support des Centres locaux de développement (CLD) ainsi que des Tables de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de certains territoires. Par la suite, un contact téléphonique a été effectué auprès des 51 municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) pour fixer un moment de rencontre.

Pour bien comprendre la dynamique spécifique des différents territoires, nous avons échelonné les rencontres MRC par MRC entre septembre 2014 et mars 2015. Le guide d'entrevue a servi de repère dans les entrevues semi-dirigées, d'une durée moyenne de 60 à 90 minutes. La chargée de projet a été

accompagnée d'acteurs des comités locaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour les rencontres dans les MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy.

La quasi-totalité des 51 municipalités a été rencontrée, à l'exception de Saint-Augustin et de Sainte-Monique, qui ont répondu aux questions du guide d'entrevue à distance et les ont retransmises par courriel. En tout, ce sont **90 élus et/ou membres du personnel des équipes municipales** qui ont participé à notre enquête.







L'ANALYSE DES RÉSULTATS

À la suite des entrevues, un tableau synthèse a été produit et diffusé aux membres du comité de coordination pour tenter de saisir la dynamique globale des municipalités de la région en matière d'implication en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le traitement des données a suivi les étapes suivantes :

- 1) Écoute des entrevues et rédaction des résumés
- 2) Regroupement des informations autour des sept thèmes ciblés
- 3) Recherche documentaire et validation téléphonique de certaines informations en vue de disposer d'une information suffisamment complète et fiable
- 4) Lecture des politiques et des plans d'action sur le site web des municipalités (avant et après les entrevues)
- 5) Analyse des données recueillies
- 6) Choix de la structure de présentation des résultats

Tout au long de ce processus, la chargée de projet et le comité de coordination se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de l'état d'avancement des travaux et s'assurer de la conformité de la démarche au regard de l'objet d'analyse de départ. Dans un premier temps, l'interface a été envisagée selon les actions et les champs d'intervention des équipes municipales en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le comité a ensuite travaillé à tracer la ligne entre initiative municipale et initiative du milieu. En ce sens, une légende a été élaborée afin de définir quatre types d'implication municipale dans les initiatives répertoriées.

FIGURE 1 : **LÉGENDE EXPLICATIVE DU TYPE D'IMPLICATION MUNICIPALE**

-  La municipalité est la **promotrice principale** de l'initiative.
-  La municipalité est **partenaire** dans l'élaboration de l'initiative, en participant, par exemple, au comité de travail, à la planification, etc.
-  La municipalité offre son **soutien logistique** pour la mise en œuvre de l'initiative : administration, matériel, promotion, etc.)
-  La municipalité offre un **soutien financier** aux porteurs de l'initiative.

Une validation finale des résultats de l'enquête a été effectuée par différentes personnes-ressources de la région pour chacun des thèmes présentés.

LIMITES DE LA RECHERCHE

Ce document synthèse se veut un portrait régional, à un moment précis, élaboré principalement selon la vision des équipes municipales rencontrées en entrevue. Un travail de recherche documentaire supplémentaire a permis d'offrir une vision plus approfondie des initiatives présentées. Ce recueil ne vise pas à dresser une liste exhaustive de tout ce qui peut se faire au niveau municipal dans la région en matière de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale. Le choix des initiatives traitées a été dirigé selon les probabilités qu'elles puissent être reproduites ailleurs, en tenant compte du champ d'intervention et du type de municipalités, selon qu'elles portent une considération particulière pour l'inclusion sociale et l'amélioration des milieux de vie des personnes en situation d'exclusion.

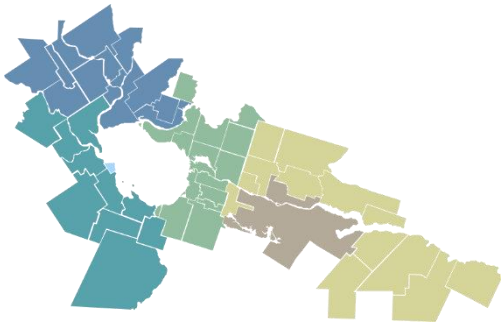
Quelques projets inspirants impliquant des équipes municipales d'ailleurs en province ont aussi été intégrés dans certaines sections de ce bottin. Ces initiatives sont identifiées par ce symbole.

À noter que la [version électronique du répertoire](#) comporte plusieurs liens vers des sites internet externes référentiels offrant de l'information supplémentaire. Nous invitons également tout lecteur désireux d'obtenir des détails concernant une initiative à contacter la municipalité ou à consulter son site web.



BREF PORTRAIT DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'étend sur une superficie de 95 762 km² du nord du lac Saint-Jean à l'embouchure du fjord de la rivière Saguenay. Sa population totale s'élève à plus de 277 786 habitants. La région compte 49 municipalités qui sont regroupées pour la plupart en quatre MRC, en plus de la communauté autochtone de Mashteuiaitsh et de la collectivité de Sainte-Élizabeth-de-Proulx, qui relève de la MRC Maria-Chapdelaine. Quant à Ville de Saguenay, elle est composée de trois arrondissements, soit La Baie, Chicoutimi et Jonquière. Elle contient 52,5 % de la population totale régionale. Son administration exerce certaines compétences normalement dévolues à une MRC. Les villes d'Alma, Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini sont les autres villes les plus peuplées de la région.



MRC de Lac-Saint-Jean-Est

MRC du Domaine-du-Roy

MRC du Fjord-du-Saguenay

MRC de Maria-Chapdelaine

Ville de Saguenay

L'Institut de la statistique du Québec propose sur son site Web [un portrait sommaire](#) relativement récent des statistiques socioéconomiques régionales.¹

TABLEAU 2 : STATISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – 2015

Densité de population (2014)	2,9 hab./km ²
Population totale (2014)	277 786 hab.
0-14 ans	39 854 hab.
15-24 ans	31 604 hab.
25-44 ans	65 085 hab.
45-64 ans	87 579 hab.
65 ans et plus	53 664 hab.
Solde migratoire interrégional (2013-2014)	- 334 hab.
Emplois (août 2015)	124,0 k
Taux d'activité (août 2015)	59,2 %
Taux d'emploi (août 2015)	53,5 %
Taux de chômage (août 2015)	9,7 %
Revenu disponible par habitant (2013)	25 069 \$

On estime qu'entre
10 % et 12 %
de la population totale
du Saguenay-Lac-Saint-
Jean vit dans une
situation de pauvreté.
Cela représente entre
27 000
et 33 000 personnes.²

¹ www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_02/region_02_00.htm

² Source: CRE 2014. Comité de travail du champ d'intervention "Développement social et innovation sociale" pour l'élaboration du Plan quinquennal de développement 2014-2019. Document de travail - Réjean Vallières.

1. LES POLITIQUES MUNICIPALES ET AUTRES INITIATIVES

Les politiques municipales énoncent les orientations et les objectifs d'une municipalité ou d'une MRC en lien avec le développement de sa communauté. Elles portent sur différents thèmes comme la famille, les aînés, le développement social, la culture, etc. L'élaboration d'une politique amène nécessairement une réflexion sur les milieux de vie comme lieux essentiels d'inclusion et de participation sociale. C'est un processus structuré et concerté de recherche de solutions qui interpelle les acteurs du milieu ainsi que les citoyens via des comités consultatifs. Les idées ainsi développées servent de cadre de référence aux élus dans la planification, la réalisation et le suivi de leurs actions en lien avec la qualité de vie de leur population.

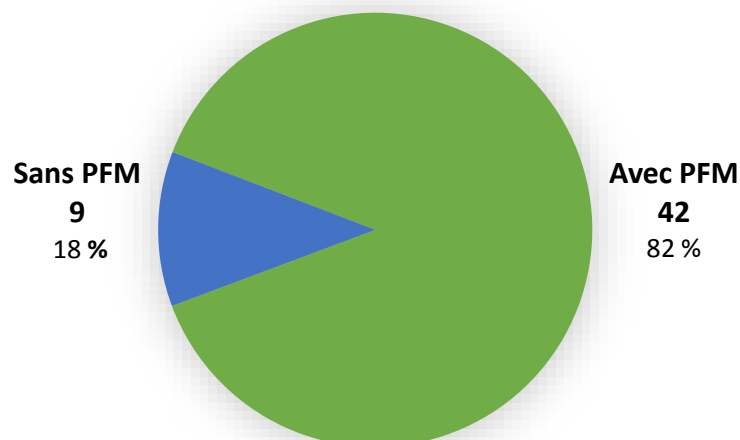
On retrouve plusieurs politiques municipales sur le territoire régional et l'ampleur des plans d'action varie selon les moyens, les valeurs et les besoins caractérisant chacune des municipalités. Les initiatives qui peuvent découler de ces plans d'action seront traitées de manière distincte dans les chapitres suivants.

1.1. LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Grâce au Programme de soutien du ministère de la Famille, les politiques familiales municipales (PFM) ont connu un essor considérable dans les dernières années au Québec. Les PFM mettent l'accent sur des questions reliées à l'habitation, aux loisirs, à la culture, à la santé, à la sécurité, au transport, à l'aménagement du territoire, aux mesures favorisant la hausse de la population et aux stratégies de communication des municipalités. Un des objectifs visés par cette démarche est d'adapter les services offerts aux besoins de divers groupes de citoyens et en faciliter l'accessibilité physique et financière pour tous.

Dans l'ensemble de la région, **ce sont 42 municipalités et deux MRC qui ont adopté une PFM** énonçant leur intention d'accueillir et de soutenir les familles dans leurs défis et leurs réalités. Plusieurs équipes municipales ont récemment mis à jour leur politique déjà existante, conjointement à l'élaboration de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*.

FIGURE 2: NOMBRE ET PROPORTION
DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
AYANT ADOPTÉ UNE PFM



1.1.1. PFM EN FORME



Le CAMF est porteur du projet [PFM en forme](#)³, un programme d'accompagnement développé et proposé aux municipalités qui élaborent ou mettent à jour leur PFM afin d'y intégrer des mesures favorisant les saines habitudes de vie chez leurs citoyens. Ces mesures peuvent concerner l'aménagement urbain et de milieu de vie sécuritaires, le transport collectif, l'activité physique ou encore l'accessibilité à une saine alimentation. De nombreux partenaires sont impliqués dans cette démarche, dont entre autres plusieurs Directions de santé publique, le Centre universitaire intégré de santé et de services sociaux (CIUSSS) et des regroupements régionaux partenaires de Québec en forme. **Une charte pour les saines habitudes de vie**⁴ a été signée par les maires de la MRC de Maria-Chapdelaine en 2013. Cette charte est un appel à tous les acteurs locaux du territoire pour intensifier l'engagement des gouvernements et des collectivités afin de rendre la pratique d'activité physique et une saine alimentation accessibles à tous.

1.1.2. MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

Le CAMF est aussi à l'origine de l'importation et de l'adaptation du Programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants (MAE)*. Il vise à reconnaître les acquis et les intentions des municipalités quant à l'importance accordée à l'enfant dans l'élaboration de son offre de service par le biais de sa PFM. Les élus travaillent à rendre le milieu de vie toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs. Trois municipalités de la région se sont engagées dans la réalisation d'initiatives inclusives et ont obtenu cette accréditation, soit [Saint-Bruno](#), [Hébertville-Station](#) et [Saint-Nazaire](#).



1.1.3. PLAN D'ACTION MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées](#)⁵ en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que les municipalités québécoises de plus de 15 000 habitants produisent, adoptent et rendent public un plan d'action annuel en ce sens. Conformément à cette obligation, **Ville de Saguenay** et **Ville d'Alma**, en partenariat avec un comité consultatif formé de nombreux acteurs du milieu œuvrant auprès des personnes en situation de handicap et des élus municipaux concernés, présentent des actions concrètes pour améliorer la vie des personnes handicapées sur le territoire, dans les édifices municipaux, les endroits publics, les parcs et espaces verts et dans les services offerts aux citoyens. Plusieurs initiatives inspirantes reliées à ces plans d'action sont incluses dans les différents chapitres de ce document.

³ www.carrefourmunicipal.qc.ca/index.php/autres-projets/shv

⁴ www.municipalites-du-quebec.org/municipalites/st-eugene-argenteay/banque/chartemcsante.pdf

⁵ www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/E_20_1/E20_1.html



Certaines villes du Québec, comme Drummondville, vont plus loin en élaborant une [politique spécifique d'accessibilité universelle](#)⁶. Cet instrument vient supporter l'intervention des autorités municipales et de leurs services qui visent le développement, l'intégration et la participation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens à la vie économique, sociale et communautaire.

1.2. LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

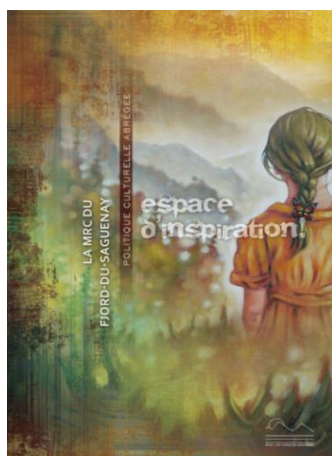
La [politique municipale amie des aînés](#) (MADA) vise l'élaboration d'une politique municipale d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures municipales sont revus pour soutenir les aînés et favoriser leur participation citoyenne. **La totalité des municipalités, ainsi que trois MRC de la région, ont adopté ou sont en processus d'adoption de leur politique locale MADA** et du plan d'action qui en découle. De nombreux projets ont été réalisés dernièrement dans les municipalités grâce à cette démarche de mobilisation locale.



**Municipalité
amie des aînés**

1.3. LA POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle municipale a un caractère inclusif dans la mesure où elle tend vers une société qui stimule et favorise l'exercice du droit à la culture par l'ensemble des citoyens. Ce genre d'orientation vise à accentuer l'accessibilité aux arts et la culture via, par exemple, une tarification raisonnable et des infrastructures adéquates. Dans la région, **on retrouve une politique culturelle municipale dans les villes de Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini, Roberval, Alma et Saguenay, ainsi que dans la municipalité de Saint-Ambroise.**



La MRC du Fjord-du-Saguenay a aussi adopté en 2009 une [politique culturelle](#)⁷ afin d'inspirer, par ses axes d'intervention et ses orientations, les localités de son territoire. Le [Programme de soutien aux initiatives culturelles du milieu](#)⁸ est une aide financière découlant de ce plan d'action. Cette aide est dédiée à la concrétisation de tout projet favorisant la participation et l'accessibilité des citoyens à la culture dans les municipalités de cette MRC. Il est également bon de souligner que plusieurs autres municipalités de la région se sont dotées d'une planification en développement culturel en lien, par exemple, avec leur PFM.

⁶ www.ville.drummondville.qc.ca/medias/doc/general/Politique%20d'accessibilit%C3%A9%20universelle.pdf

⁷ www.mrc-fjord.qc.ca/vvap/admin_mrc-fjord/public/files/images/documents/52af66207eec5_politique_culturel_le_abregee_finale.pdf

⁸ www.mrc-fjord.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=66&Itemid=71

1.4. LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les grandes municipalités fusionnées ont une obligation légale face à l'élaboration d'un plan de développement social pour leur milieu. Elles s'engagent ainsi à travailler avec leurs partenaires communautaires pour l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de leur population.

La [Politique de développement social de Saguenay](#)⁹ s'articule autour de quatre axes de travail prioritaires, soit la gouvernance participative, l'équité, l'autonomisation et la solidarité. Une des actions découlant de cette politique est la réalisation de la première phase de reconnaissance des organismes d'action communautaire du territoire. La question de la nature du soutien qu'ils recevront de la Ville, qu'il soit financier, matériel ou professionnel, doit faire l'objet d'une seconde phase.



Un autre exemple d'une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes est celle de la ville de [Salaberry-de-Valleyfield en Montérégie](#)¹⁰ qui présente les catégories d'organismes établis selon leur rôle dans la communauté, précise les critères et le processus de reconnaissance ainsi que le niveau de services prévus.

Les MRC du Québec ont quant à elles le choix de s'investir dans une politique de développement social ou non, selon les besoins et priorités de leur région. La **MRC de Maria-Chapdelaine** a ainsi fait le choix volontaire de mandater un comité pour qu'il élabore les grandes lignes d'une politique de développement social. Ce comité déposera ses conclusions au conseil des maires au cours de l'automne 2015 en vue de l'adoption de cette politique et de l'élaboration d'un plan d'action. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la vision territoriale de développement Vision 2025, du plan de lutte contre la pauvreté, de la démarche MADA et de la politique familiale de la MRC.

Tableau 3 : **NOMBRE DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN AYANT ADOPTÉ DES POLITIQUES MUNICIPALES (OU EN DÉMARCHE D'ADOPTION)**

Politiques municipales	MRC du Ford-du-Saguenay	MRC Lac-Saint-Jean Est	MRC Maria-Chapdelaine	MRC du Domaine-du-Roy	Ville de Saguenay	TOTAL
Familiale	11	8	✓ 13	✓ 8	1	41
PFM en forme	-	-	1	-	-	1
MAE	0	3	0	0	0	3
Accessibilité universelle	0	1	0	0	1	2
Aînés	13	14	✓ 13	✓ 10	1	51
Culturelle	✓ 1	1	1	2	1	6
Développement social	0	0	✓ 0	0	1	1
✓ Une politique a aussi été adoptée par la MRC (ou est en voie d'adoption).						

⁹ www.ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/environnement/developpement_durable/politique_de_developpement_social.pdf

¹⁰ www.ville.valleyfield.qc.ca/sites/default/files/pdf/sports_loisirs/politique_de_reconnaissance_et_de_soutien_des_organismes.pdf



WWW.CARREFOURMUNICIPAL.QC.CA

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif (OBNL) engagé dans la promotion, la mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi des politiques familiales municipales. Depuis 2008, le CAMF a aussi le mandat d'appuyer les communautés désirant entreprendre une démarche MADA.

Représentant le milieu municipal dans les domaines ci-haut, le CAMF intervient auprès du gouvernement sur toutes les questions qui touchent, entre autres :

- ◆ l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés
- ◆ les saines habitudes de vie
- ◆ la revitalisation des milieux
- ◆ le développement social, l'équité pour les familles et les aînés

Le CAMF a analysé le contenu des plans d'action des politiques familiales et MADA de diverses municipalités du Québec et a répertorié des milliers de mesures intéressantes qui peuvent être consultés au

WWW.1001MESURES.CA

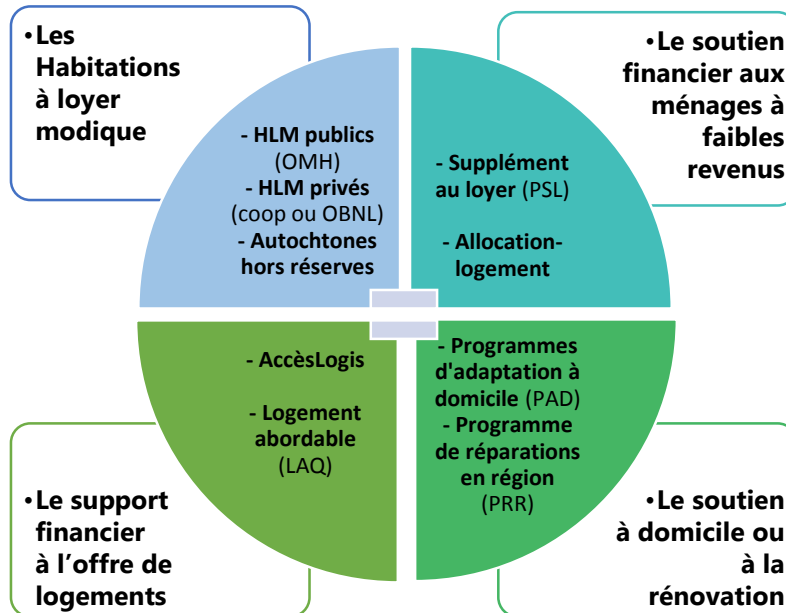


2. HABITATION

Le droit au logement est un des plus importants facteurs d'inclusion sociale et consiste à ce que tous les citoyens aient accès à un logement convenable sans discrimination ni obstacle, peu importe leur situation économique. Le logement social est la forme par laquelle le droit au logement s'exprime le plus fréquemment. Les interventions gouvernementales en la matière sont composées d'offres de logements abordables et de soutien financier aux ménages à faible revenu.

La Société d'Habitation du Québec (SHQ) est l'organisme responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des programmes d'habitation québécois.

Tableau 4 : **TYPES D'INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL AU QUÉBEC EN 2015**



2.1. LE RÔLE ACCRU DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE D'HABITATION

L'habitation est au cœur des enjeux municipaux, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et à la mobilité des personnes. Le palier municipal reconnaît la nécessité de développer du logement social et l'importance d'assurer un développement équilibré et inclusif dans la communauté. Au Québec, les municipalités contribuent au financement des logements gérés par les Offices municipales d'habitation (OMH) en prenant en charge 10 % des déficits d'exploitation des logements. Les municipalités sont également engagées dans la revitalisation de leur territoire en vertu des programmes de rénovation. Pour

les programmes [AccèsLogis Québec](#) et [Logement abordable Québec \(LAQ\)](#), elles assument en totalité ou en partie la contribution du milieu exigée en complément de l'aide des gouvernements provincial et fédéral. Elles adoptent des pratiques d'aménagement qui peuvent se révéler favorables à l'accessibilité au logement ainsi qu'à la conception et la réalisation de projets de logement, en étroite collaboration avec des organismes locaux tels que les coopératives, les OMH et les OBNL.

Si les municipalités sont des partenaires majeurs en matière d'habitation, elles doivent toutefois composer de plus en plus avec la diminution d'investissements des paliers supérieurs. Le gouvernement fédéral se retire graduellement du financement des logements sociaux du Québec avec la fin des hypothèques de plusieurs Habitations à loyer modique (HLM), coopératives d'habitation et OBNL voués au logement.¹¹

Le dossier de l'habitation a été durement touché par l'objectif d'équilibre budgétaire gouvernemental en cours depuis quelques mois au Québec. Certains programmes d'amélioration de l'habitat ont été suspendus, dont *Rénovation Québec (PRQ)* (qui était utilisé par plusieurs municipalités pour compenser l'insuffisance des budgets d'*AccèsLogis*), et deux programmes s'adressant aux propriétaires à faible revenu des milieux ruraux, *RénoVillage* et le *Programme de réparations d'urgence (PRU)*. Ces derniers seront remplacés par le nouveau *Programme de réparations en région (PRR)*, dont les modalités ne sont pas encore connues à ce jour.

2.2. L'OFFRE LOCATIVE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

L'accès au logement est un élément déterminant pour assurer la vitalité des villes et des villages dans l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Si l'offre locative privée est somme toute importante dans les villes, elle est toutefois plus restreinte dans les milieux ruraux. Le logement social y procure donc un choix supplémentaire, voire unique, qui assure aux ménages à revenu faible ou modeste la capacité de demeurer dans leur communauté d'appartenance.

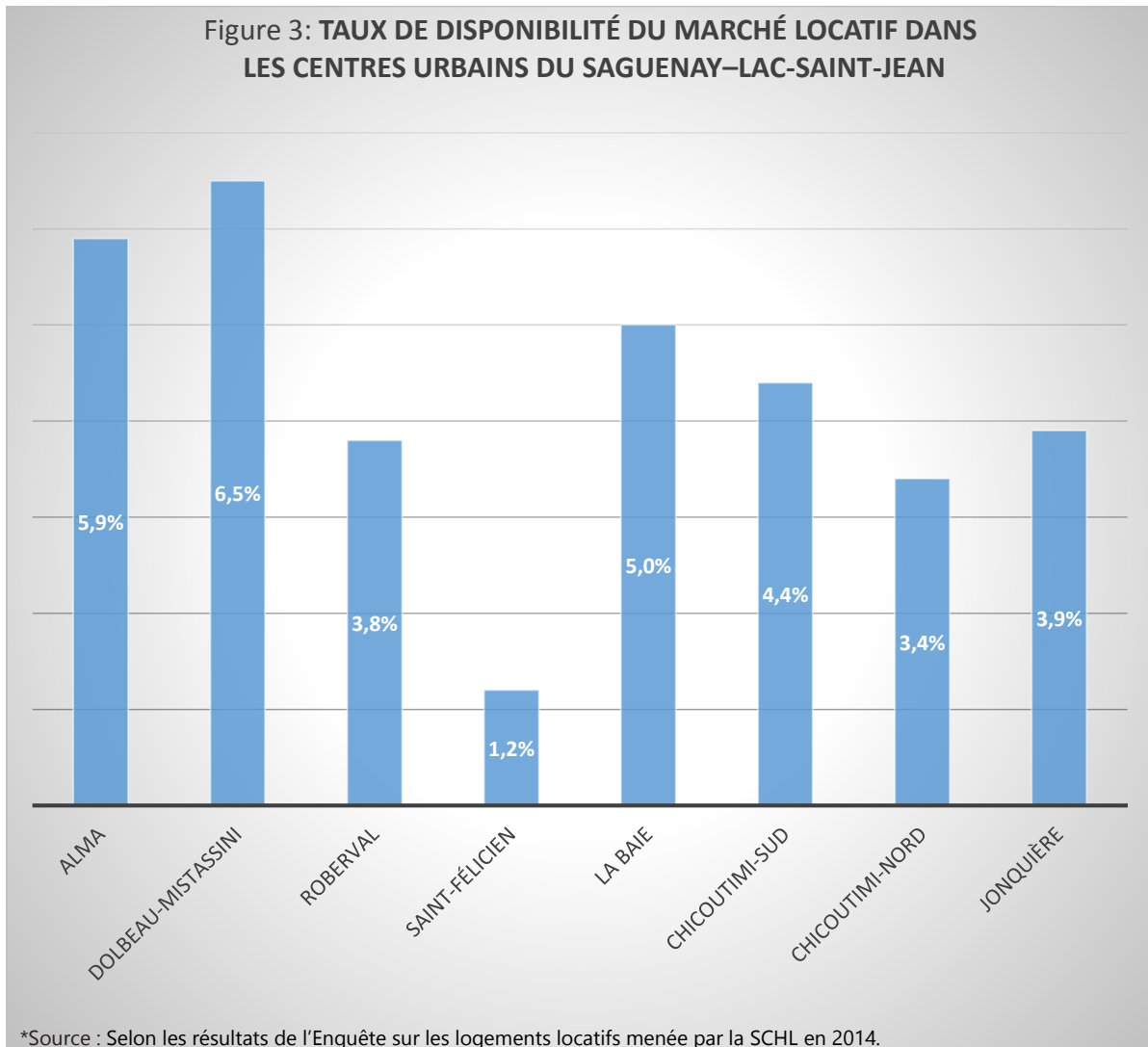
Tableau 5 : **NOMBRE D'UNITÉS DE LOGEMENT SOCIAL AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN EN DATE DU 31 MARS 2014**

	—
HLM	3 915
Supplément au loyer	1 243
AccèsLogis Québec	818
Logement abordable Québec	0
Le soutien à la rénovation	36
Nombre de ménages en attente d'un HLM public ou d'un PSL régulier en date du 31 décembre 2013 : 612	
Source : Selon la publication de la SHQ L'habitation en bref 2014 . ¹²	

¹¹ www.clpmr.com/ressources/logement-social

¹² www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000023863.pdf

Des données relatives au taux d'inoccupation locatif sont publiées chaque année par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)¹³. Selon son [rapport de 2014](#), le nombre de logements disponibles dans les centres urbains de la région est à la hausse.



Il est plus difficile de dresser un portrait exact du nombre de logements vacants dans les milieux ruraux de la région. Toutefois, à notre question **si elles considéraient que leur offre en logement social ou communautaire comblait les besoins de leur territoire, 71 % municipalités ont répondu que oui**. Plusieurs d'entre elles ont par contre mentionné que leur parc immobilier relevant du secteur privé ne se rénove à peu près pas et se dégrade au fil des ans.

¹³ www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64437/64437_2014_A01.pdf

2.3. L'INCLUSION DES AÎNÉS EN MATIÈRE D'HABITATION

En lien avec le phénomène du vieillissement de la population, les municipalités tendent à augmenter l'éventail des options résidentielles dans le but de permettre aux aînés de demeurer dans leur communauté. Le soutien financier à l'adaptation des logements, l'assouplissement de la réglementation relative à l'aménagement de maisons intergénérationnelles ou encore la présence d'habitations pour personnes âgées sur le territoire sont quelques-unes des actions que peuvent envisager les municipalités.

Si une grande majorité d'aînés désirent vivre à leur domicile le plus longtemps possible, leur demeure est souvent mal adaptée pour répondre à leurs besoins changeants en matière de mobilité. Certains programmes de la SHQ peuvent permettre l'adaptation des logements, dont le [Programme d'adaptation de domicile \(PAD\)](#) et le programme [AccèsLogis Québec](#) dans le cadre de son Volet 2 pour les personnes âgées en légère perte d'autonomie. L'aide financière correspond au coût des travaux reconnus par la SHQ pour réaliser les adaptations autorisées.

La maison intergénérationnelle permet la cohabitation des membres d'une même famille à l'intérieur d'un domicile composé de deux logements indépendants. Au Québec, ce type d'habitation est officiellement autorisé depuis 1998 à la suite de la modification de la Loi de l'aménagement et de l'urbanisme. Si l'un des principaux attraits reconnus de ce modèle d'habitation concerne l'hébergement des personnes âgées, il répond également à l'enjeu d'accès à la propriété pour les jeunes familles qui n'en auraient autrement pas les moyens.

Le programme *Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)*

accordait depuis 1996 une aide financière aux personnes de 65 ans ou plus, à faible revenu, ayant besoin d'apporter des adaptations mineures à leur logement afin de continuer à y vivre de façon autonome et sécuritaire. Selon des données fournies par la SHQ, les actions menées dans le cadre de ce programme entre 2006-2012 ont permis de soutenir plus de **5 657 ménages du Québec**.

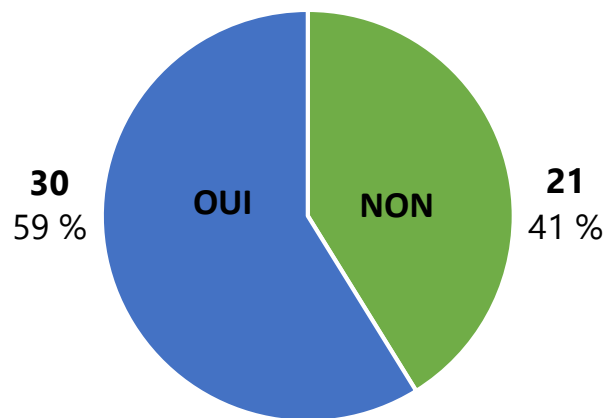
Le programme LAAA, financé à parts égales par la SHLQ et la SHQ, a été suspendu en 2013.



Malgré l'intérêt pour cette forme d'habitation, elle demeure pourtant marginale au Québec. Si **28 municipalités de la région ont assoupli leurs règlements** afin de permettre aux familles de transformer leur résidence en maison intergénérationnelle ou de s'en construire une, la plupart ont mentionné qu'elles ne recevaient pratiquement pas de demande de leurs citoyens en ce sens.

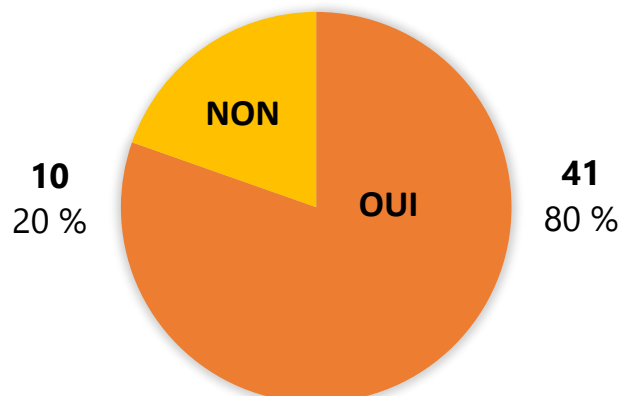
Le marché des résidences pour personnes âgées a pour sa part pris un essor remarquable au cours des dernières années. Dans la région, 59 % municipalités disent compter au moins une résidence pour personnes âgées sur leur territoire, incluant les coopératives, les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation et celles du secteur privé.

FIGURE 4: NOMBRE ET PROPORTION DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN OÙ L'ON DÉNOMBRE UNE OU DES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES



Il y a également présence d'au moins un immeuble HLM à plusieurs logements dans plus de 80 % des municipalités et chacun compte des logements réservés aux personnes âgées.

FIGURE 5 : NOMBRE ET PROPORTION DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN OÙ L'ON COMPTE AU MOINS UN IMMEUBLE HLM



2.4. QUELQUES INITIATIVES FRÉQUENTES EN MATIÈRE D'HABITATION

2.4.1. L'ÉTALEMENT DU PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les municipalités peuvent permettre, via un règlement, que leurs citoyens paient en plusieurs versements égaux les taxes foncières et/ou autres taxes. La plupart des petites municipalités ont dit faire preuve de souplesse lorsqu'un ménage éprouve des difficultés à acquitter ces montants.

TABLEAU 6: NOMBRE ET PROPORTION DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN PERMETTANT LE PAIEMENT DE TAXES EN PLUSIEURS VERSEMENTS		
NOMBRE DE VERSEMENTS ANNUELS	NOMBRE DE MUNICIPALITÉS	PROPORTION DE MUNICIPALITÉS
2 VERSEMENTS	9	18 %
3 VERSEMENTS	22	43 %
4 VERSEMENTS	14	27 %
12 VERSEMENTS	6	12 %

2.4.2. DES MESURES FISCALES FAVORISANT LES PROJETS D'HABITATION SOCIALE

Les municipalités peuvent favoriser la construction de nouveaux projets de logements sociaux ou communautaires en accordant un crédit de taxes aux promoteurs, ce qui équivaut à reporter de quelques années l'imposition de taxes foncières. Elles peuvent également créer une réserve foncière pour, par exemple, acquérir des terrains en vue de réaliser des logements abordables.

À titre d'exemple dans la région: les élus de la Ville de **Saint-Félicien** ont adopté en 2013 une modification de règlement pour accorder une priorité aux projets communautaires axés sur les services de santé avec un crédit de taxes additionnel de cinq ans. Le conseil municipal de la **Ville de Roberval** accorde un crédit de taxes foncières applicables aux travaux de transformation d'un bâtiment principal en unités de logements. **Ville d'Alma** octroie, dans le cadre de sa PFM, un crédit de taxes pour stimuler l'aménagement de logements intergénérationnels sur son territoire. **Ville de Saguenay**, de par son programme complémentaire à celui de la SHQ, peut soutenir les coopératives d'habitation et les OSBL voués au logement. L'aide financière accordée par la Ville dans le cadre de ce programme peut consister en un crédit de taxes foncières pouvant correspondre à 100 % du montant qui serait autrement exigible pour une période de 25 ans, un don de terrain et/ou une participation financière provenant du Fonds de développement du logement social.

2.4.3. L'ASSOUPLISSEMENT DES RÈGLES DE LOCATION DES OMH

Depuis 2011, un [règlement](#)¹⁴ sur l'attribution des HLM simplifie la procédure concernant les listes d'attente et met de l'avant plusieurs nouveaux droits des locataires. Les conseils d'administration des OMH ont dû

¹⁴ www.flhlmq.com/files/ReglementAttributionHLM2011.pdf

depuis prendre des décisions sur les adaptations locales permises à l'intérieur de ce nouveau règlement. Dans la municipalité de **Saint-Ludger-de-Milot**, par exemple, l'OMH a décidé s'assouplir ses règles de location pour favoriser la hausse du taux d'occupation dans son immeuble HLM. L'âge minimal des locataires d'appartement destinés aux personnes âgées a été réduit. De la même manière, il est maintenant possible d'avoir accès à un logement subventionné en possédant des biens ou des épargnes jusqu'à concurrence de 50 000 \$, le double de ce qui était accepté auparavant. Dans la plupart des OMH de la région, on a aussi levé les restrictions concernant les demandes de gens provenant de l'extérieur de la municipalité.

2.5. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE D'HABITATION

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



Voici quelques projets intéressants pour lesquels les municipalités ont agi à titre de partenaires ou ont offert du soutien financier et technique.

Une garderie dans l'immeuble HLM de Péribonka (P)

C'est en 2010 que le Centre de la petite enfance Les Renardeaux a aménagé des locaux à Péribonka afin d'offrir la garde scolaire de treize places pour les enfants de 0 à 5 ans. L'originalité du projet réside dans le fait que le comité porteur ait su convaincre les dirigeants de l'immeuble HLM pour personnes âgées de laisser la garderie s'installer dans deux logements vacants. Le projet a été réalisé au coût de 120 000 \$, la majeure partie des fonds provenant du ministère de la Famille. Le CLD de Maria-Chapdelaine, la Municipalité et l'OMH de Péribonka ont été partenaires dans cette réalisation.

Les Résidences communautaires pour personnes âgées à Lac-Bouchette (PP)

C'est en décembre 2014 que les nouvelles Résidences du Manoir des Lacs ouvraient leurs portes afin d'accueillir leurs premiers résidents, des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. La mairesse de Lac-Bouchette et le comité porteur ont travaillé très fort pour trouver une alternative suite à la fermeture en 2010 du Centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) de la municipalité. Pour la concrétisation de ce projet d'habitation, la Municipalité a d'abord fait l'acquisition du bâtiment, pour ensuite le céder à l'organisme Les Résidences Communautaires de Lac-Bouchette Inc. L'immeuble compte 17 appartements de tailles différentes, une salle à manger de même qu'un salon communautaire. Tous les logements viennent avec les services de repas, de ménage, de surveillance 24 heures par jour et un service de soins à domicile offert soit par le Centre local de services communautaires (CLSC) du territoire, soit par les employés de la Coopérative de Solidarité en aide domestique du Domaine-du-Roy. La MRC et le CLD du Domaine-du-Roy, la Municipalité de Lac-Bouchette et la SHQ ont tous contribué au financement de ce projet qui a nécessité des investissements de près de 3 millions \$.

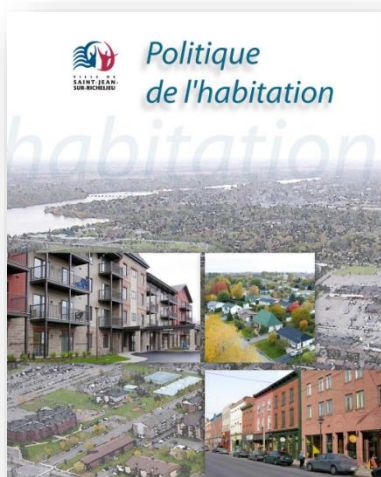
Le Fonds de développement du logement social de Ville de Saguenay (\$)

La loi oblige la constitution d'un Fonds de développement du logement social pour plusieurs grandes villes du Québec, dont Ville de Saguenay, afin de soutenir adéquatement la réalisation de tout projet conforme à un programme de logement social sur leur territoire. Depuis sa création en 2002, les investissements provenant du [Fonds de développement du logement social de Ville de Saguenay](#) s'élèvent autour de 5,4 millions \$ et ont permis la construction de plus de 500 unités de logement social sur le territoire. Ajoutons à ces montants 2,5 millions \$ rétroactifs reliés aux exemptions de taxes annuelles pour l'ensemble de ces projets d'habitation.

Le *Fonds de développement du logement social de Ville de Saguenay* a contribué à la réalisation du nouveau complexe de l'îlot des Jonquilles à Arvida. Ce projet, inauguré en 2013 et évalué à près de 10 millions \$, a consisté en la construction de trois immeubles totalisant 97 unités de logements entièrement adaptés pour des personnes atteintes de déficience physique ou à des locataires vivant seuls ou en couple.

La Lancée : un projet d'habitation et de réinsertion pour des jeunes mères de famille (P, SL, \$)

Le projet La Lancée à Jonquière, piloté par l'organisme Aide-Parents Plus et l'OMH de Saguenay, mènera d'ici l'an prochain à la construction de deux immeubles de logements à prix modique destinés à des jeunes mères de famille désireuses d'effectuer un retour aux études. Ce projet, évalué à 3 millions \$, sera doté de 21 places en garderies subventionnées. La Ville, en plus d'avoir revitalisé le parc Saint-Laurent, construira un bâtiment indépendant qui logera le Centre de la petite enfance (CPE), ainsi que le club de l'âge d'or, en plus d'autres organismes communautaires. Plusieurs étapes sont à venir : trouver du financement pour permettre l'embauche de la promotrice du projet, procéder à la demande de places en CPE auprès du ministère de la Famille, commencer la construction des logements et élaborer une entente de partenariat avec le CIUSSS du SLSJ, secteur Jonquière, quant à l'intervention sociale effectuée dans les logements.



Les municipalités peuvent s'impliquer dans les projets d'habitation sociale par la voix d'une contribution financière ou technique. Elles ont aussi le pouvoir d'éliminer les barrières au développement de logements sur leur territoire à travers, par exemple, l'assouplissement des règlements d'urbanisme. Les grandes villes de [Saint-Jean-sur-Richelieu](#)¹⁵ et [Gatineau](#)¹⁶ se sont donné des moyens concrets en adoptant une politique municipale d'habitation afin d'assurer à tous leurs citoyens l'accès à un logement adéquat, à un prix abordable, et ce, dans un environnement favorable.

¹⁵ <http://www.ville.saint-jean-sur-richeleu.qc.ca/permis-urbanisme/Documents/Politique-habitation.pdf>

¹⁶ http://www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_habitation_complexe.fr-CA.pdf

3. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La définition la plus générale de la sécurité alimentaire est sans doute celle proposée au [Sommet mondial de l'alimentation en 1996](#): « *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* »¹⁷.

La sécurité alimentaire est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté puisqu'elle a un impact direct sur le sentiment de dignité et la qualité de vie des familles et des individus. Le revenu et le pouvoir d'achat des personnes sont les premiers facteurs qui déterminent l'atteinte de la sécurité alimentaire. Dans cet objectif, plusieurs lois, règlements et programmes provinciaux peuvent agir comme leviers importants: la création d'emplois, l'amélioration du revenu, le financement du transport des personnes, le logement abordable, etc.

D'autres initiatives peuvent contribuer à diminuer l'insécurité alimentaire et favoriser l'accès à la saine alimentation des populations de milieux défavorisés et dévitalisés. Depuis de nombreuses années, différents comités de réflexion et d'action, regroupant les secteurs communautaire et public, ont amorcé des travaux relativement à une mobilisation régionale sur cet enjeu. Cette structure de concertation se retrouve également dans chacun des territoires via des tables de concertation sectorielles qui tentent également de favoriser l'émergence d'initiatives orientées vers l'autonomie alimentaire des citoyens.

À l'échelle locale, les organismes communautaires travaillent à répondre aux demandes d'aide alimentaire traditionnelle ou alternative tout en élaborant des stratégies d'approvisionnement visant l'autonomie alimentaire des personnes. Plusieurs municipalités soutiennent financièrement les organismes en charge de ce volet ou appuient certains projets spécifiques. L'agriculture urbaine constitue également une stratégie d'approvisionnement alimentaire en faveur d'un rapprochement des services à la communauté.

Selon [l'Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2012](#),
29 000 adultes, soit 13 % de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean,
ont répondu avoir déjà vécu au moins une fois de l'insécurité alimentaire
au cours de l'année précédente.

¹⁷ ftp://ftp.fao.org/es/ESA/policybriefs/pb_02_fr.pdf

3.1. LES SERVICES TRADITIONNELS D'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire ponctuelle est une aide de première nécessité pour les personnes et les familles dans le besoin et peut prendre la forme de denrées, gratuites ou à faibles coûts, ou encore de coupons échangeables à l'achat d'aliments. La banque alimentaire Moisson Saguenay-Lac-Jean assure le lien entre les surplus de l'industrie agroalimentaire et les besoins de 70 groupes de soutien en aide alimentaire de la région, incluant les organismes qui offrent du dépannage alimentaire, des repas communautaires ou encore des cuisines collectives. La banque régionale approvisionne également cinq des sept Soupes populaires sur le territoire, soit celles de Chicoutimi, La Baie, Saint-Félicien, La Marmite fumante d'Alma et la Soupe populaire de Chez-Nous de Dolbeau-Mistassini. Elle fournit également, par l'entremise de popotes roulantes, certains organismes bénévoles qui offrent des repas chauds ou congelés aux personnes en perte d'autonomie. Pour sa part, l'organisme Moisson d'Alma récupère des denrées alimentaires pour les redistribuer à plus de 900 familles par mois sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean Est. Les Sociétés Saint-Vincent-de-Paul offrent elles aussi des services d'aide alimentaire ponctuelle prodiguée par des bénévoles répartis dans plusieurs points de services sur le territoire sous forme de denrées, de coupons échangeables dans un supermarché local ou encore de paniers de Noël.

3.2. LES SERVICES ALTERNATIFS D'AIDE ALIMENTAIRE

Les cuisines collectives s'inscrivent dans une démarche visant l'atteinte de l'autonomie alimentaire des citoyens et sont des lieux privilégiés d'éducation populaire. Les municipalités offrent souvent, quant à elles, un local gratuit au comité responsable de la tenue de cette activité et procède aussi parfois à l'achat de denrées non-périssables. La région possède un réseau en alimentation communautaire constitué de l'épicerie communautaire La Recette à Chicoutimi, l'épicerie communautaire l'Halte-Ternative à Jonquière, l'épicerie sociale La Maisonnée à Alma, l'épicerie solidaire Le Garde-Manger à Dolbeau ainsi que de plusieurs groupes d'achats. Les citoyens éprouvant des difficultés économiques ont accès à des denrées à moindres coûts, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

3.3. L'AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine québécoise se caractérise principalement par des productions horticoles maraîchères et fruitières. Ces activités se déploient sur le territoire de manière variée en s'adaptant aux caractéristiques de la municipalité et de la végétation déjà en place. Plusieurs municipalités ont aménagé des terrains pour que leurs citoyens cultivent eux-mêmes leurs fruits et légumes. Les Villes et Municipalités, par le biais de leur Service des travaux publics, fournissent pour la plupart l'entrée d'eau nécessaire à l'arrosage. À l'occasion, elles peuvent également fournir l'engrais, la terre, les outils, l'espace de rangement, etc. La mixité intergénérationnelle est aussi exploitée dans les jardins communautaires avec divers projets qui impliquent les enfants et les aînés.

Outre les jardins classiques, l'agriculture urbaine s'inscrit également par le biais de différents aménagements utilisant des plantes comestibles et des arbres fruitiers à des fins ornementales et alimentaires. Cette forme de culture vise à redynamiser les communautés grâce à un accès libre et gratuit à la nourriture. Tout espace non utilisé peut se transformer en espace de culture : parc public, terre-plein, bacs aménagés, plates-bandes, etc. Le succès d'un projet d'agriculture urbaine dépend fortement de l'accès à un terrain, du soutien de la collectivité ainsi que de la planification et de la réglementation municipale. On retrouve des initiatives de paysages comestibles dans quelques municipalités de la région.

Tableau 7 : **NOMBRE DE MUNICIPALITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN OÙ SONT PRÉSENTES DES INITIATIVES LOCALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Initiatives locales	MRC du Ford-du-Saguenay	MRC Lac-Saint-Jean Est	MRC Maria-Chapdelaine	MRC du Domaine-du-Roy	Ville de Saguenay	Total
Soupe populaire	0	1	1	2	1	4
Popote roulante	7	6	2	8	1	24
Cuisine collective	7	4	11	6	1	29
Épicerie communautaire	0	1	1	0	1	3
Jardin communautaire	6	8	3	6	1	24
Aménagement comestible	4	2	0	1	1	8

3.4. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



Voici quelques initiatives régionales comportant une dimension inclusive intéressante où les municipalités se sont impliquées en tant que partenaires actives, en soutien technique ou financier.

Le Jardin Communautaire Saint-Félicien (P, SL, \$)

Cet OBNL est composé de gens de Saint-Félicien qui ont choisi d'aménager ensemble un potager. Grâce à des partenaires comme la Ville, la MRC du Domaine-du-Roy et la Caisse Desjardins, les jardiniers disposent de plusieurs commodités : bureau d'accueil, grand garage de rangement, etc. Des bassins ont été installés à proximité du bâtiment afin de récolter l'eau. Le compost qui enrichit le sol est fait sur place et l'eau de la rivière est utilisée pour arroser les jardins en soirée. En plus des nombreux arbres à fruits comestibles, 650 plants de lavande ont aussi été plantés sur le site et sont laissés à la disposition des membres.

Le Jardin communautaire Saint-Félicien offre ses surplus de récolte au Centre d'action bénévole de la ville pour qu'ils soient distribués aux ateliers de cuisine collective ou à la soupe populaire. Dans une visée d'inclusion sociale, des bénévoles entretiennent trois parcelles du jardin destinées aux personnes âgées à mobilité réduite et celles-ci n'ont donc qu'à se déplacer pour la récolte. Un groupe d'étudiants en Techniques de milieu naturel du Cégep de Saint-Félicien travaille actuellement sur un laboratoire de pollinisation des plantes du Jardin communautaire.



Les Jardins de la Trappe de Dolbeau-Mistassini (P, SL, \$)

Les Jardins de la Trappe sont des jardins communautaires implantés au cœur de Dolbeau-Mistassini sur d'anciennes terres des Pères trappistes, qui sont maintenant la propriété du CIUSSS du SLSJ, secteur Maria-Chapdelaine. Ce projet a été initialement soutenu par le CLD Maria-Chapdelaine et la Ville de Dolbeau-Mistassini. Les jeunes provenant d'Horti-Jeunes de la Société d'horticulture de Dolbeau-Mistassini et ceux du centre en santé mentale l'ArrimAge fréquentent aussi le jardin, ce qui en fait un lieu inclusif et intergénérationnel.

L'agriculture urbaine à Saint-Fulgence (S, \$)

En collaboration avec EURÊKO!, organisme œuvrant en environnement, la Municipalité de Saint-Fulgence a remplacé la totalité de ses aménagements paysagers traditionnels par des aménagements paysagers comestibles. Saint-Fulgence est la première municipalité au Québec à avoir relevé ce défi. Ciboulette, fraise, persil, échinacée, origan, capucine, pensées et thym sont des exemples de végétaux qui ont été plantés dans les bacs et les jardinières, procurant ainsi un garde-manger frais et local pour la population. De plus, une plate-bande comestible a été aménagée à la municipalité et des arbres fruitiers ont été plantés sur le terrain de l'église. Les jeunes de l'école Mont-Valin ont également mis les mains dans la terre en aménageant neuf plates-bandes composées uniquement de vivaces dans leur cour d'école. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la Ville de Saint-Fulgence, l'école Mont-Valin, la caisse populaire Desjardins, le magasin BMR Achille Tremblay et Fils et Produit Forestier Résolu.

L'Épicerie communautaire le Garde-Manger à Maria-Chapdelaine (SL)

L'Épicerie communautaire le Garde-Manger est un OBNL de la MRC de Maria-Chapdelaine situé dans le secteur Mistassini, à l'image d'une petite épicerie de quartier. Un service de transport gratuit est offert sur demande entre le secteur Dolbeau et Le Garde-Manger pour toute personne intéressée à venir y faire ses achats. L'idée de cette épicerie communautaire est venue suite à une rencontre de partenaires du secteur qui ont identifié l'insécurité alimentaire comme bien présente dans plusieurs municipalités de leur territoire, entre autres due à des problèmes de transport chez les clientèles démunies ou à une méconnaissance des services. **Le Garde-Manger a initié et soutient actuellement la mise en place d'un comptoir solidaire afin de favoriser l'accessibilité à une nourriture saine dans le village de Saint-Augustin où il n'y avait plus de petite épicerie de village.**



3.5. L'ACCÈS À DES ALIMENTS SAINS DANS LES MUNICIPALITÉS



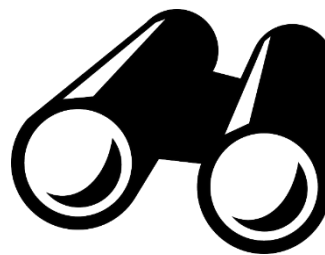
Les actions reliées à l'accès à une alimentation saine pour la population proviennent souvent des organismes locaux, mais les municipalités peuvent elles aussi agir comme instigatrices d'initiatives porteuses en ce sens. La politique alimentaire mise de l'avant par certaines villes québécoises, telles que [Sherbrooke](#)¹⁸ et [Gatineau](#)¹⁹, vise à diversifier et mettre en valeur l'offre d'aliments sains chez elles. Certaines municipalités ont choisi de commencer par un premier pas simple pour la santé des jeunes en interdisant la vente de boissons énergisantes dans leurs édifices municipaux.

Dolbeau-Mistassini est la première Ville de la région à avoir adopté une telle résolution d'engagement en août 2014 alors que la MRC de Maria-Chapdelaine a suivi le pas quelques semaines plus tard.

La [Charte alimentaire commerciale de la Ville de Drummondville](#)²⁰ est un autre outil intéressant visant à mieux desservir l'offre alimentaire sur le territoire. Cette démarche guide les élus dans les grandes orientations du développement commercial favorisant l'aménagement harmonieux du territoire urbain afin que les citoyens aient accès à des produits de consommation courante à proximité de leur domicile.

45 municipalités de la région disent avoir un marché d'alimentation de qualité, où les prix sont abordables et où il y a une large variété de produits.
Dans la plupart des localités rurales, le dépanneur est considéré par les élus comme un service de proximité essentiel à l'offre alimentaire.

Notre enquête ne recensait que les initiatives régionales soutenues par les municipalités. Le Comité régional en sécurité alimentaire va pour sa part plus loin en effectuant une réflexion globale quant aux orientations et actions régionales en matière de sécurité alimentaire dans une perspective de développement des communautés, de promotion des droits humains et de l'équité en santé. C'est en ce sens qu'il a déposé un [mémoire](#)²¹ en juin 2015 au Sommet économique régional dans lequel il expose différentes propositions économiques dans la réalisation d'un projet régional qui inclurait les MRC et les municipalités.



Pour voir plus loin...

¹⁸ www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Mairie/plansstratpol/Politique_alimentaire_brochure_Ville_site.pdf

¹⁹ www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_alimentaire/politique_alimentaire.fr-CA.pdf

²⁰ www.commerce-drummond.com/medias/doc/charte_developpement_comm_22-04-09.pdf

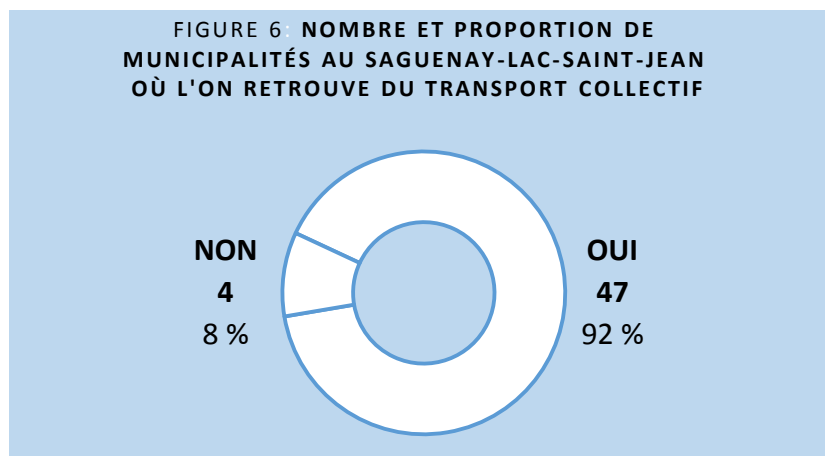
²¹ www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/sommet_economique_regional_2015/46_Memoire_Comite_regional_securite_Alimentaire.pdf

4. LE TRANSPORT

Les moyens de transport et l'accessibilité aux services sont des facteurs qui doivent être considérés dans la prévention de l'exclusion sociale et de la pauvreté. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est globalement un peu moins urbaine que la moyenne québécoise : 27 % de sa population vit éloignée des grandes agglomérations²². L'automobile demeure le mode de déplacement dominant. Il est pourtant primordial pour les communautés de développer et de mettre en œuvre des stratégies visant une utilisation optimale des transports publics et la valorisation des modes de transport alternatifs, en considérant toute contrainte pouvant affecter la mobilité des personnes, qu'elle soit physique ou financière. Des programmes ont été mis sur pied par le gouvernement afin de soutenir les MRC qui sont responsables du développement de transport collectif sur leur territoire. À Ville de Saguenay, la Société de transport du Saguenay (STS) offre le transport en commun et adapté pour une grande partie du territoire de la ville fusionnée. Partout ailleurs dans la région, les MRC, leurs municipalités et d'autres acteurs locaux se sont concertés afin d'harmoniser divers services déjà présents sur leur territoire et de mettre en place des modes de transport collectif correspondant aux besoins spécifiques des populations. L'utilisation du transport scolaire et adapté, le covoiturage et le taxi collectif sont les principaux moyens de locomotion utilisés pour la bonification des services. Le mandat de la coordination de ces services a été confié à des organismes sans but lucratif, que soutiennent les MRC par une contribution financière importante.

Tableau 8 : LISTE DES ORGANISMES DE TRANSPORT COLLECTIF AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

MRC	ORGANISME
Domaine-du-Roy	Allo Transport
Maria-Chapdelaine	Allo Transport
Lac-Saint-Jean-Est	Option Transport
Du Fjord-du-Saguenay	Transport adapté du Fjord



²² www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021258.pdf

4.1. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES RÉALISÉES GRÂCE AU TRANSPORT COLLECTIF DÉVELOPPÉ DANS LA RÉGION

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



L'élaboration des différents réseaux de transport collectif de la région a entraîné le développement de certaines initiatives pouvant répondre aux besoins en transport de la population, dont plusieurs touchent particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Elles viennent du même coup bonifier l'offre de loisirs pour les jeunes des municipalités éloignées. Elles sont rendues possibles grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs locaux, mais nous pouvons souligner un lien indirect avec le municipal pour le financement récurrent du système de transport collectif utilisé.

Un transport vers la Maison des jeunes du Bas-Saguenay (\$)

Transport adapté du Fjord participe actuellement à un projet qui vise à instaurer un service de transport collectif le vendredi soir pour les jeunes de Petit-Saguenay et de Rivière-Éternité afin qu'ils puissent fréquenter la Maison des jeunes de l'Anse-Saint-Jean pour la modique somme de 1 \$ aller-retour. Ce projet pilote est rendu possible grâce au Plan de lutte contre la pauvreté, mais il est à mentionner que chacune des municipalités débourse 4 000 \$ par an pour le service de transport déjà en place.



OPTION TRANSPORT À LAC-SAINT-JEAN-EST

Samedi de prendre le bus! (\$)

Le but de l'organisme Option Transport est de favoriser l'accessibilité à divers modes de transports collectifs. L'initiative *Samedi de prendre le bus!* est un transport hebdomadaire rural qui permet à la population de la MRC de Lac Saint-Jean Est d'accéder à prix modique à la ville centrale d'Alma (5 \$ pour 4 passages). Chaque samedi, quatre autobus partent des quatre extrémités de la MRC pour converger vers Alma, où un parcours amène les usagers vers 15 points principaux établis de la ville.

Le service de transport Accès Loisirs (P)

L'organisme, en étroite partenariat avec la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et le Mont Lac-Vert, a mis sur pied un transport saisonnier qui permet aux amateurs d'activités sportives d'accéder au Centre Mont Lac-Vert et au Centre Mario-Tremblay à un tarif de 5 \$ pour le transport aller-retour. La carte forfait à 65 \$ donne également le droit à 16 transports aller-retour, à une première journée de ski gratuite et à un rabais de 25 % sur chaque journée subséquente, pour une économie pouvant aller jusqu'à 181 \$.

* Option transport offre une réduction de 50 % du coût de transport, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 250 \$, aux organismes communautaires de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, favorisant ainsi la participation des citoyens à une plus grande diversité d'activités.

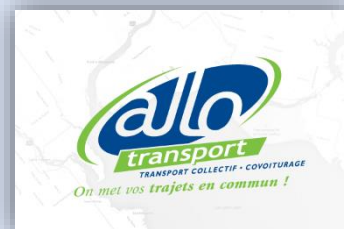
ALLO TRANSPORT À DOMAINE-DU-ROY ET À MARIA-CHAPDELAINE

Le Skibus (\$)

Le Skibus est un service de transport par autobus exclusif entre le Mont Lac-Vert et la MRC Domaine-du-Roy. Il est destiné aux jeunes de tout âge pour la pratique du ski alpin ou de la planche à neige. Le service, qui existe depuis plus de 20 ans, est maintenant organisé par Domaine-du-Roy en Forme, en collaboration avec Allo Transport. Plusieurs avantages s'offrent aux détenteurs de la carte Skibus, notamment un billet de remontée gratuit au Mont Lac-Vert, et une réduction de 25 % sur tous les billets de remontée subséquents.

La ligue de hockey intermunicipal MIXX Albanel-Girardville

Les municipalités de Girardville et d'Albanel, soutenues par MC Santé, ont décidé de travailler ensemble afin de créer une première ligue de hockey intermunicipale. La Ligue de hockey MIXX, ouverte aux jeunes de 5 à 11 ans de toutes habiletés confondues, a été créée afin que ceux-ci découvrent ce sport sans pression ni compétition. Grâce à la collaboration des partenaires et à une entente avec Allo Transport, les jeunes d'Albanel sont transportés gratuitement par autobus vers Girardville. Le coût d'inscription est minime et inclut un chandail d'équipe.



4.2. AUTRES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE TRANSPORT

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



La question du transport est au cœur des priorités municipales et nous retrouvons plusieurs initiatives en ce sens dans la région, initiées par les MRC et les municipalités, ou encore soutenues financièrement ou logistiquement par elles.

Taxi-Bus, le transport collectif de Ville d'Alma (PP)

Après avoir été à la recherche d'un moyen de transport collectif efficace qui pourrait desservir son territoire, Ville d'Alma a mis sur pied en 2013 Taxibus Alma, un service permettant aux citoyens de se déplacer entre n'importe lesquels de ses 400 points d'embarquement et de débarquement. L'entreprise à but non lucratif Taxibus Alma Inc., mise sur pied par la ville, administre, opère et gère le service. Ville d'Alma a initialement injecté un budget de 215 000 \$ pour, entre autres, faire l'acquisition d'un logiciel de gestion du transport et pour la mise en place des bornes de points de départ et de destination. Deux ans plus tard, le service s'étend maintenant jusqu'au quartier Saint-Cœur-de-Marie et aux zones rurales avoisinantes. L'entreprise Taxi Naudville, qui dispose d'une flotte de 12 véhicules, est associée au projet.



Le transport communautaire de Roberval (P, SL, \$)

La Ville de Roberval expérimente actuellement un projet-pilote de transport communautaire destiné aux jeunes et aux aînés, une initiative réalisée en étroite collaboration avec le transport adapté CTA Roberval métropolitain. L'autobus se rendra à différents endroits stratégiques de Roberval, comme le centre d'achats, le Village sur glace, le salon de quilles et l'aréna. Le prix du titre de transport sera de 2 \$. Une évaluation de ce projet sera réalisée à l'issue de quelques mois d'expérimentation.



Vélo Commun-O-Terre à Dolbeau-Mistassini et Normandin (\$)

Inspiré d'un concept européen, le projet de vélos communautaires consiste à mettre à la disposition de la population une flotte de 120 vélos verts facilement identifiables et accessibles gratuitement à différents endroits de la municipalité. Existant dans cinq villes au Québec, Dolbeau-Mistassini a été la première ville au Saguenay-Lac-Saint-Jean où un tel service a été offert à la population, suivie par Normandin.

La Société de Gestion Environnementale et l'école Le Tournant sont les instigateurs de ce projet, mais plusieurs organismes et partenaires contribuent à assurer que le service revienne chaque année. On souligne l'apport financier des Villes de Dolbeau-Mistassini et de Normandin avec une contribution annuelle totalisant près de 25 000 \$. La Commission scolaire du Pays-des-bleuets, le Fonds Éco IGA et Hydro-Québec sont aussi associés au projet Vélo Commun-O-Terre.

La tarification estivale de la Société de transport de Saguenay (PP)

La STS tente de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de la période estivale en réduisant la tarification au comptant à 1 \$ dès 18h00 et jusqu'à la fermeture du réseau, du lundi au vendredi, et toute la journée, les samedis et dimanches, sur l'ensemble de ses circuits.

Un service de location de vélos adaptés dans les arrondissements de Jonquière et de Chicoutimi (P, \$)

Depuis l'été 2015, Ville de Saguenay offre l'accès à des vélos adaptés qui permettent aux personnes vivant avec un handicap ou une limitation physique de profiter pleinement d'activités sportives. Ce sont trois types de vélos que la Ville a acquis suite à une suggestion de l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées (ARLPH). Ces vélos sont disponibles tout l'été dans les parcs de la Rivière-aux-Sables et Rivière-du-Moulin, moyennant un faible coût de location. Un fauteuil hippocampe est également disponible et permet aux usagers d'arpenter les chemins de randonnées, les plages et même d'entrer dans l'eau le temps d'une baignade.

Des services communautaires d'accompagnement médical sont également offerts aux citoyens de l'ensemble des municipalités pour leurs déplacements vers les établissements de santé et de services sociaux. Ces services sont coordonnés pour la plupart par différents centres d'action bénévole ou encore par des organismes communautaires, dont les activités sont en général soutenues par les municipalités d'une manière ou d'une autre.

Il est important de souligner que plusieurs municipalités, petites ou grandes, mettent en place un service gratuit de navette ou d'autobus pour favoriser la participation de l'ensemble de leur population à des événements socioculturels tenus chez eux ou dans une municipalité avoisinante.

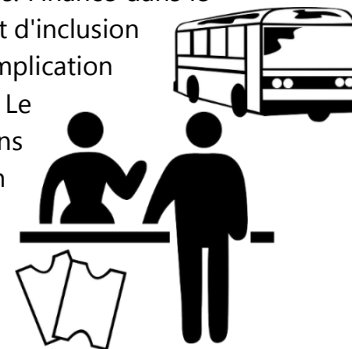
4.3. LA TARIFICATION SOCIALE EN TRANSPORT, UN IDÉAL À ATTEINDRE

Dans l'ensemble des services de transport collectif de la région, une tarification spéciale est généralement offerte aux personnes âgées, aux étudiants et aux jeunes enfants. Pourtant, les tarifs du transport en commun sont encore trop chers pour de nombreuses personnes en situation de pauvreté. Dans une visée de transport en commun accessible pour tous, une tarification sociale à moindre coût permet d'atténuer les conséquences de la pauvreté chez les citoyens à faible revenu. Au Québec, il n'y a pas de tarification sociale à proprement parler, mais plutôt des initiatives tarifaires locales. Toutefois, [plusieurs études et recherches](#)²³ portant sur le sujet répertorient quelques initiatives de tarification sociale à succès au Canada.

Taxibus Alma a ajusté son tarif en juillet 2015 suite à une demande de la Table de lutte à la pauvreté pour l'inclusion sociale de Lac-Saint-Jean-Est. Ainsi, les prestataires de l'aide sociale ont maintenant droit à un rabais de 30 % sur le prix du laissez-passer mensuel, profitant ainsi du même tarif que les étudiants et les 65 ans et plus.



La Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a initié l'an dernier un projet-pilote du nom de [Solidarité Transport](#). La visée de ce projet était de faciliter l'accès aux ressources à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale par la distribution de titres de transport en commun via un réseau de douze organismes pour une période de quinze mois. Financé dans le cadre du Plan d'action gouvernementale de solidarité et d'inclusion sociale (PAGSIS), cette initiative a fait suite à la participation et l'implication de plusieurs partenaires, dont la Société de Transport de Sherbrooke (STS). Le projet a mobilisé plusieurs acteurs et a permis d'émettre des recommandations pour des solutions durables reliées aux besoins en mobilité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à Sherbrooke.



²³ www.concertactionlachine.com/wp-content/uploads/2014/11/Document-STM-tarification-sociale1.pdf

5. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Les loisirs et la culture constituent un pilier important au développement personnel et social visant à briser l'isolement des individus. Une série d'obstacles peuvent exposer les personnes en situation de pauvreté à un risque d'exclusion culturelle et les services municipaux de loisir sont bien positionnés pour assurer un leadership dans la définition des solutions à mettre en place, et pour travailler, avec d'autres partenaires, à l'élaboration de solutions viables, pertinentes et innovantes.

5.1. LES SERVICES MUNICIPAUX EN LOISIRS

Un développement dynamique des communautés locales passe d'abord par le rôle essentiel que les services de loisirs municipaux jouent dans leur collaboration avec les acteurs locaux et dans l'offre publique d'activités et d'infrastructures récréatives accessibles à tous.

Les mandats en matière de loisir, de culture et de vie sociocommunautaire peuvent passer par un service ou une commission de loisirs, ou encore par l'embauche d'un animateur sportif ou communautaire. La planification et la coordination du développement du loisir dans les plus petites municipalités relèvent habituellement d'un comité des loisirs, formé de citoyens bénévoles, sur lequel siège souvent un conseiller municipal. Les agents de développement de la **MRC du Fjord-du-Saguenay**, de par la définition de leur rôle, sont aussi très impliqués dans le déploiement d'activités socio-récréatives sur leur territoire.

Face à des ressources financières plus limitées, certaines municipalités se partagent une ressource commune en loisirs. C'est le cas à **St-Ludger-de-Milot** et à **Sainte-Monique** ou encore dans la **MRC Domaine-du-Roy** où le Comité des Loisirs Intramunicipaux (CLIM) regroupe les municipalités de Saint-André, Saint-François-de-Sales, Chambord et Lac-Bouchette.

Il est aussi bon de mentionner que la presque totalité des municipalités procède à l'embauche de ressources pour tenir le camp de jour d'été ou encore pour animer la maison des jeunes. Elles financent également en partie ou en totalité plusieurs sorties organisées.

5.2. L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS, DE SPORTS ET DE CULTURE

Le rôle des municipalités dans l'organisation des loisirs passe également par la planification d'espaces et d'équipements et par leur accessibilité, tant physique que financière.

La totalité des municipalités de la région disent posséder des équipements et des installations récréatives accessibles à tous, indépendamment des revenus, et répartis sur l'ensemble de leur territoire. Elles disent considérer que leurs lieux récréatifs sont localisés de façon à être centralisés et accessibles pour l'ensemble de leurs citoyens.

On retrouve des projets d'aménagement ou de dynamisation de parc intergénérationnel un peu partout dans la région, stimulés récemment entre autres par la démarche MADA. De façon généralisée, on retrouve également des terrains mis en place et entretenus par les services municipaux où les sports peuvent être pratiqués gratuitement tels que le patin ou le hockey, la balle lente, le soccer, le volleyball, etc. De plus, plusieurs autres installations sont souvent accessibles gratuitement ou à faibles coûts pour la population :

plage municipale, circuit d'entraînement extérieur, salle d'entraînement physique, pistes de ski de fond, etc. Chaque municipalité possède au moins une bibliothèque où l'abonnement, les prêts de documents et les activités diverses sont offerts gratuitement ou à très faibles coûts.

Certaines municipalités bénéficient d'ententes d'utilisation conjointes pour leurs installations récréatives respectives dans le but d'offrir un plus large éventail d'activités à leurs citoyens. C'est le cas, par exemple, de **l'Anse-Saint-Jean** et **l'Aréna de la Vallée de Petit-Saguenay** ou encore de **Saint-Edmond-les-Plaines** et du **Centre sportif de Girardville**.



[Les Arts et la Ville](#) s'associe à [Culture pour tous](#) afin d'inviter les municipalités à adopter une résolution d'engagement envers le développement culturel de leurs citoyens et à s'impliquer dans [Les Journées de la culture](#). Ce sont **29 municipalités** de la région et la **MRC du Fjord-du-Saguenay** qui ont rejoint ce mouvement.

L'aménagement de lieux de rencontre, tout particulièrement dans les petites municipalités, est un facteur essentiel pour stimuler la vie communautaire et favoriser la mixité et la proximité de l'ensemble des citoyens. Les équipes municipales mettent à la disposition de leurs organismes et citoyens des centres et des salles communautaires pour l'organisation d'activités diverses. Les villes tendent également à rendre leur centre-ville dynamique par le biais d'infrastructures et d'animations diverses.

De nombreux événements rassembleurs composés d'activités gratuites se déroulent partout dans la région : festivals, spectacles, fêtes municipales dédiées à la célébration de la famille, semaine de relâche, fêtes de Noël, carnivals, etc. Plusieurs municipalités organisent même, spécialement pour certains de ces événements, des services de transport public afin de favoriser la participation de l'ensemble de leurs citoyens.

On retrouve en général dans les politiques familiales ou dans la démarche MADA une tarification familiale/aînés pour favoriser la participation des citoyens aux activités de loisirs. Il n'est pas rare de voir un rabais sur le coût d'inscription pour le 2e ou 3e enfant d'une même famille. On retrouve également à certains endroits une offre de remboursement de 25 \$ pour chaque enfant qui s'inscrit à un sport ou à une activité au sein de la municipalité ou dans une municipalité à proximité.

Les municipalités interviennent en tant que partenaires ou promotrices relativement à d'autres mesures qui considèrent prioritairement les familles à faible revenu dans l'offre de services sportifs et culturels. Le programme [Accès-Loisirs](#), qui relève d'un partenariat avec plusieurs organismes communautaires, municipaux et privés, vise à offrir aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir. Ce programme est offert à plusieurs endroits dans la région, soit dans les trois arrondissements de **Saguenay**, dans la **MRC Lac-Saint-Jean Est (à Alma, Sainte-Monique et Labrecque)** ainsi que dans la **MRC Domaine-du-Roy, à Saint-Prime**.

Plusieurs Villes font la promotion ou participent à la collecte du [Fonds Bon départ de Canadian Tire](#), qui subventionne des activités sportives et récréatives afin de permettre aux jeunes défavorisés, âgés entre 4 et 18 ans, d'adopter un mode de vie sain dès leur jeune âge.

5.3. LES MUNICIPALITÉS ENGAGÉES DANS LES SAINES HABITUDES DE VIE

Comme nous avons vu précédemment relativement à la sécurité alimentaire, les équipes municipales, assument, depuis quelques années, leur gestion de manière à faire la promotion de milieux de vie sains, durables et inclusifs. C'est en ce sens qu'elles sont membres ou partenaires de différents réseaux ou programmes qui les supportent dans cette orientation.

5.3.1. LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

La **MRC Domaine-du-Roy** et **13 autres municipalités** de la région sont membres du [Réseau québécois de villes et villages en santé \(RQVVS\)](#). Elles s'engagent ainsi à manifester une préoccupation constante pour la santé et la qualité de vie de leurs citoyens dans leurs prises de décisions et dans le choix de leurs actions. Elles s'engagent également à partager leurs connaissances et leurs expériences avec les autres municipalités du Réseau et à affecter un minimum de ressources humaines, matérielles ou financières à la mise en œuvre des projets retenus par le conseil municipal.



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES
EN SANTÉ



[La Fête des voisins](#) est une initiative du RQVVS qui vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage. Les municipalités et organismes locaux font la promotion dans leur milieu pour encourager et stimuler les citoyens à organiser eux-mêmes cette fête. **Plus de 22 municipalités ont participé à l'édition 2015.**

5.3.2. QUÉBEC EN FORME

La plupart des municipalités de la région sont partenaires du réseau [Québec en Forme](#), qui mobilise tout un milieu autour d'un plan stratégique visant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes en favorisant un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Certains élus et agents de développement siègent sur ces comités. **On compte sept regroupements locaux dans la région :**

- [À VOS MARQUES, SANTÉ!](#)
- [B-CARBURE](#)
- [AUASSATSH – COMITÉ SANTÉ DES JEUNES](#)
- [DOMAINE-DU-ROY EN FORME](#)
- [EN FORME-O-LAC](#)
- [GROUILLE-TOI LE FJORD](#)
- [MC SANTÉ](#)

5.3.3. KINO-QUÉBEC



Le programme [Kino-Québec](#) est géré conjointement par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les CIUSS. Il a pour mission de promouvoir un mode de vie

physiquement actif pour contribuer au mieux-être de la population québécoise. Une des stratégies privilégiées par ce programme est d'influencer et de mobiliser les instances provinciales, régionales et locales de manière à ce qu'elles conçoivent et mettent en place des programmes et des mesures qui permettront de réduire les obstacles à la pratique régulière d'activités physiques. Le projet [Municipalité active](#)²⁴ de Kino-Québec est un outil web destiné aux municipalités qui vise la mise en place d'interventions en faveur de la pratique d'activités physiques.

La campagne [Plaisirs d'hiver](#) est une initiative issue du programme *Kino-Québec* qui vise à augmenter la pratique d'activités physiques hivernales. Grâce à la participation des municipalités, des organismes sportifs et communautaires, du réseau de la santé, du milieu scolaire et des entreprises, plusieurs fêtes et activités sont offertes aux citoyens pour favoriser l'activité physique et découvrir les plaisirs d'être physiquement actifs en hiver. Selon des données fournies par le conseiller régional du programme, **ce sont plus de 120 projets qui ont été mis en place dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de l'édition 2015 de *Plaisirs d'hiver*.**



Le [site](#)²⁵ du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) regroupe une foule de renseignements sur la promotion de saines habitudes de vie. On y retrouve, entre autres, des événements, programmes et projets, publications et hyperliens utiles en rapport avec la promotion des saines habitudes de vie dans les municipalités.

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/>

²⁴ www.kino-quebec.qc.ca/municipal.asp

²⁵ www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?liens-utiles-municipalites

5.4. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE LOISIRS, DE SPORTS ET DE CULTURE

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



Voici quelques projets pour lesquels les municipalités ont agi à titre de promotrices principales, en tant que partenaires ou ont offert du soutien financier et technique. Ces projets visent l'accessibilité financière et physique aux loisirs, l'investissement dans des lieux de rencontre sociocommunautaires et récréatifs ainsi que la démocratisation des arts et de la culture.

La **médiation culturelle** désigne des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontres entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques.

Les plus grandes municipalités développent des partenariats avec les organismes culturels, communautaires et les commissions scolaires de leur territoire afin de soutenir différents projets de médiation culturelle. Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective, ainsi qu'à l'offre culturelle.

Le programme de médiation culturelle à Saguenay (PP)

Saguenay a mis sur pied le programme [Éveille ma culture](#), qui vise à favoriser l'accessibilité aux arts et à la culture à l'ensemble des citoyens, indépendamment de leurs conditions socioéconomiques. Des actions concrètes découlent de ce programme :

- Le [Réseau de visites des organismes culturels \(RÉVOC\)](#) est une structure par laquelle [Éveille ma culture](#) offre à chaque organisme membre l'occasion de faire une sortie culturelle gratuite par année, incluant le transport, les frais d'entrée et la coordination.
- [Éveille ma culture](#) redistribue des billets (invenus par les diffuseurs du territoire) aux organismes membres. Conjointement, il peut même être possible qu'une rencontre avec les artisans d'une pièce, un atelier d'exploration, une visite des coulisses ou d'un lieu culturel soient organisés.
- Depuis 2011, à l'initiative de Ville de Saguenay et de [Culture pour tous](#), des représentants du milieu culturel et universitaire sont regroupés au sein de la [Cellule régionale de médiation culturelle du SLSJ](#), une table régionale de réflexion et de concertation sur les enjeux et les pratiques de la médiation culturelle.





L'éveil à la culture des jeunes de Dolbeau-Mistassini (PP)

La salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins Maria-Chapdelaine a été inaugurée en 2008 après de nombreuses années d'efforts de la part de la Ville et de sa population. Les élus ont initialement établi une entente de principe avec le milieu scolaire pour acquérir une école fermée au centre-ville afin d'y ériger une salle de spectacle. En contrepartie, la Ville de Dolbeau-

Mistassini a accepté de participer financièrement à la construction d'un nouveau gymnase dans une école privée. L'éveil à la culture étant une volonté partagée par la Ville et la commission scolaire, les deux parties se sont entendues pour que les jeunes du milieu étudiant, que ce soit du primaire ou du secondaire, puissent jouir de cette nouvelle infrastructure majeure pour y présenter leurs différents spectacles culturels.

Un projet d'inclusion culturelle intéressant a découlé d'une entente conclue entre la Ville et l'école alternative Le Tournant, fréquentée par de jeunes décrocheurs d'âge mineur : la Ville a engagé et formé des jeunes pour agir à titre d'assistants-techniciens lors de la diffusion de spectacles professionnels. Rémunérés au salaire minimum, les jeunes ont pu suivre une formation de base sur différents aspects techniques.

Des bons de gratuité à Roberval (PP)

La PFM de Roberval tente de correspondre le plus fidèlement à la réalité des familles robervaloises au niveau de la participation culturelle et plusieurs actions sont mises en place pour les soutenir. Chaque année, le conseil municipal accorde au Centre populaire de Roberval un total de 50 bons de gratuité applicables aux activités libres du Service des loisirs de Roberval pour des cours et des ateliers, ceci dans le but de favoriser l'accès aux activités socioculturelles et de loisirs aux personnes et familles à plus faible revenu.

L'intégration de jeunes en situation de handicap aux activités de loisirs à Ville d'Alma (P)

- Depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, Ville d'Alma embauche plusieurs animateurs spécialisés pour soutenir et favoriser la participation au camp de jour de plus de 45 jeunes vivant avec un handicap. Plusieurs partenaires travaillent de concert pour mener à bien cette intégration et faire en sorte qu'aucun coût supplémentaire ne soit facturé aux parents.
- Ville d'Alma offre également une aide financière à des jeunes vivant avec un handicap pour qu'ils puissent fréquenter les organismes sportifs du territoire : si une ressource supplémentaire est nécessaire, le Service des loisirs et de la culture défraie le salaire de l'aide-entraîneur mobilisé.
- Enfin, le programme *IntégrAction* a pour but de faire découvrir les différents sports offerts à Ville d'Alma aux jeunes adultes de 15 à 30 ans en situation de handicap. Le groupe se rencontre une heure par semaine et expérimente, sous l'encadrement de deux animateurs qualifiés et d'un entraîneur spécialisé, cinq sports différents. Le coût de 15 \$ par session inclut le transport adapté.

L'accès gratuit à la station de ski Mont-Édouard pour les jeunes du Bas-Saguenay (P, \$)

Quelques entreprises se sont mobilisées pour permettre aux élèves des cinq écoles primaires du Bas-Saguenay d'avoir accès gratuitement à la station de ski Mont-Édouard. Cette démarche collective a été mise sur pied dans le but de favoriser l'accès aux activités de plein air pour tous les jeunes, quelle que soit leur situation socioéconomique. En plus des nombreux partenaires qui se sont unis pour la cause, la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie a injecté 25 000 \$ dans l'achat d'équipement de ski destiné aux enfants, alors qu'un maillage important a aussi été créé avec l'entreprise Sports Experts. Le transport des élèves a également été pris en compte dans la concrétisation de ce projet. Le président de l'arrondissement de la Baie a initié une collaboration avec des entreprises privées et son député pour boucler le financement du volet transport, en collaboration avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

L'inclusion par les arts à Saint-Prime (P, \$)

Depuis plusieurs années, la vitalité culturelle de la municipalité de Saint-Prime repose sur un solide groupe de bénévoles qui fondait, en 2009, la Corporation du Bedeau afin d'assurer la pérennité de la salle de spectacle du Vieux-Couvent. L'art et l'inclusion sociale sont



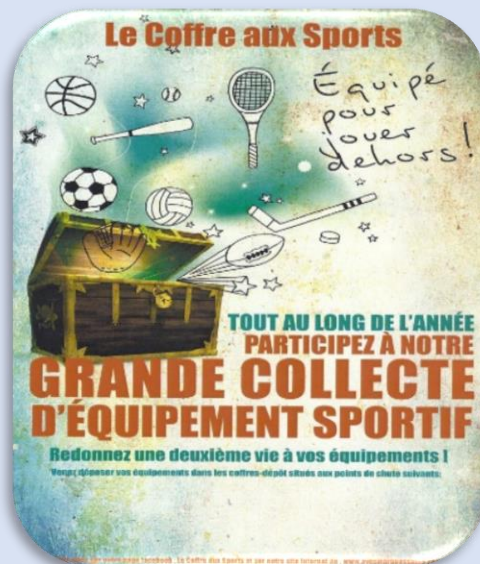
au cœur des préoccupations de la Corporation. Tout au long de l'année, les étudiants peuvent assister à rabais aux différents spectacles du Théâtre le Vieux-Couvent. Il est également possible de s'inscrire gratuitement à la troupe de théâtre et ainsi faire partie d'un projet rassembleur et accessible à tous. De plus, en guise de reconnaissance, on profite de la Première pour inviter gratuitement l'ensemble des bénévoles de la municipalité. À l'automne 2014, le Comité d'arts communautaires (CAC) a vu le jour et travaille à rendre l'art plus accessible en développant des activités rassembleuses et diversifiées pour la population de Saint-Prime, de la MRC du Domaine-du-Roy et des environs. Le comité a à son actif sept expositions, un atelier d'art pour tous et une expo-vente.

La lecture bien outillée dans les bibliothèques de Ville de Saguenay (PP)

À Ville de Saguenay, l'accessibilité aux collections et aux activités des bibliothèques est considérée. Afin de permettre aux personnes vivant avec un handicap visuel de profiter pleinement des services, des loupes, des lampes de lecture ainsi que des livres audio et à gros caractères ont été mis à la disposition de l'ensemble des usagers des différentes bibliothèques.

Le Coffre aux Sports à Ville de Saguenay et dans la MRC du Fjord-du-Saguenay (P, \$)

Initié par l'organisme [À vos marques, Santé](#) en 2011, le [Coffre aux sports](#) vise l'accessibilité à des équipements sportifs à prix modique. Ce projet permet de redistribuer, sous forme de dons et de prêts, les équipements récoltés par l'ensemble des 17 coffres de dépôt répartis sur le territoire de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Il permet également l'intégration de jeunes inscrits au programme de *Formation préparatoire* de l'école secondaire Charles-Gravel qui veillent à la gestion et la redistribution des articles sportifs. Depuis sa création, le *Coffre aux Sports* a amassé plus de 4 000 items et redistribué gratuitement un millier d'articles sportifs aux écoles, CPE, organismes communautaires, villes, CLSC, comités de quartiers ou autres. Le démarrage de cet organisme de récupération de matériel sportif est le fruit d'une collaboration avec huit partenaires régionaux, dont Ville de Saguenay. Il est maintenant également associé aux trois magasins Canadian Tire du Saguenay. Ceci lui permet une plus grande visibilité en vue de recueillir davantage d'équipements.



Un nouveau bâtiment sportif, culturel et communautaire à Saint-David-de-Falardeau (PP)

La Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a octroyé dans la dernière année un contrat pour la construction d'un nouveau centre de conditionnement physique et de locaux communautaires sur son territoire. Le nouveau bâtiment comprend entre autres une salle d'aérobic et des vestiaires. Le Groupe d'action communautaire est installé également dans le nouveau bâtiment. Ce projet, évalué à plus d'un million de dollars, a répondu à une demande de longue date provenant de la population. Le projet a été financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la municipalité.

Des parcs à accessibilité universelle à Ville de Saguenay (PP)

D'importants travaux ont lieu dans l'arrondissement de Jonquière en 2015 pour revoir les installations du Parc Alcide-Reid afin qu'il soit adapté pour les personnes en situation de handicap physique. Des intervenants œuvrant spécifiquement auprès de ces personnes, accompagnés du conseiller municipal du secteur, ont souligné la pertinence d'utiliser l'espace disponible mettre à la disposition des usagers une surface résiliente, des tambours et des balançoires adaptées, des exercices, etc.

Le Parc Mars de l'arrondissement de La Baie a lui aussi connu une cure de rajeunissement en 2015 : de tout nouveaux modules de jeux adaptés ainsi qu'une surface résiliente enjolivent désormais le secteur, favorisant une meilleure accessibilité.

Le centre multifonctionnel Michel-Simard de Saint-Fulgence (P, \$, SL)

Situé à même l'église, le centre multifonctionnel Michel-Simard de Saint-Fulgence permet aux citoyens de pratiquer des activités culturelles et sportives dans leur localité. L'église est maintenant divisée en deux parties : l'une réservée au culte et l'autre aux activités communautaires. Plusieurs partenaires ont investi dans ce réaménagement, notamment la Municipalité de Saint-Fulgence, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ainsi que la MRC du Fjord-du-Saguenay. La programmation des activités a été déterminée à la suite d'une consultation populaire. De nombreuses activités s'y tiennent depuis : badminton, volley-ball, hockey cosom, work out, photographie, poterie, etc. Une conversion des locaux a aussi été effectuée dans l'ancien presbytère pour accueillir le Cercle des fermières, le CLSC, la Caisse populaire, des salles de conditionnement physique, un local pour les cuisines collectives et un bureau pour les gestionnaires de la salle multifonctionnelle.



La lecture à la maison pour les personnes âgées



Un projet de bibliothèque mobile a pris naissance cette année dans la communauté de Rimouski. Chapeauté par la bibliothèque de l'endroit, *Biblio-Aînés mobile* se divisait en deux volets complémentaires : l'envoi d'environ 65 livres par résidence pour aînés tous les trois mois dans dix établissements rimouskois et un volet d'animation mensuel autour d'un thème particulier. Cette initiative a reçu une subvention d'aide au démarrage de la Ville et du MSSS, qui ont chacun versé 13 500 \$. Les frais de fonctionnement futurs devraient être intégrés à la structure budgétaire actuelle de la bibliothèque afin de pérenniser le service.

Dans son plan d'action MADA, la Municipalité de **Saint-François-de-Sales** signifie son intérêt à évaluer la mise en place d'un service de biblio-mobile dans le secteur.

Le développement dynamique des communautés locales passe par l'animation des milieux de vie et par l'offre d'une pluralité de services de qualité accessibles à l'ensemble de la population. L'offre de services récréatifs, sportifs, culturels et communautaires s'inscrit dans cette orientation. Les services municipaux de loisirs et leurs professionnels ont développé une expertise essentielle à l'élaboration de politiques locales. Le loisir public est une partie intégrante de solutions à des problématiques sociales reliées à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

6. LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Selon la définition du [Fonds d'entraide communautaire](#) (FEC), « l'économie sociale consiste à développer le potentiel économique du milieu local et régional en donnant accès à un crédit non conventionnel et un accompagnement de proximité à des personnes vivant l'exclusion, dans le but de réaliser des projets d'entreprises selon un modèle d'économie communautaire et solidaire.»²⁶. Une société inclusive libre de toute discrimination tendrait à une réduction des inégalités économiques, afin de limiter autant que possible les conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les conditions de vie de l'ensemble des citoyens.

Le [Plan d'action gouvernemental en économie sociale](#) propose des mesures de conseil et de soutien financier aux entreprises d'économie sociale du Québec. Les entreprises se retrouvent au sein d'un [Pôle régional en économie sociale](#) alors que les acteurs dans le domaine sont regroupés par MRC au sein d'une Table locale. Dans les dernières années, plusieurs organisations et institutions tels que les Centres locaux de développement (CLD), les Corporations de développement communautaire (CDC) ou les Coopératives de développement régional (CDR) ont également travaillé à stimuler l'économie sociale.

Reconnues comme le premier lieu d'appartenance et de citoyenneté, les municipalités jouent un rôle central dans le développement local et le bien-être de la population. Plusieurs municipalités, MRC et grandes villes s'engagent en faveur de l'économie sociale dans divers champs de leurs compétences. Dans le cadre de cette enquête, et relativement aux initiatives répertoriées dans la région, nous aborderons le développement socioéconomique par l'entremise de trois tendances :

Les équipes municipales sont impliquées de manière considérable dans l'élaboration des **projets de revitalisation de leur territoire visant le maintien des services de proximité**, soit en soutenant financièrement ou techniquement le milieu coopératif et même en s'engageant directement à titre de promotrices pour certains projets.

Les pratiques de **consultations publiques et de participation citoyenne** semblent désormais incontournables pour les municipalités. Les citoyens et acteurs du milieu peuvent ainsi être mieux informés et participer activement à l'élaboration des projets qui affecteront leur qualité de vie. Plusieurs démarches de ce type sont développées dans la région.

L'exploitation des ressources naturelles constitue l'assise économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Certaines municipalités démontrent la volonté d'être étroitement associées à la gestion des ressources, afin de s'assurer qu'elles soient exploitées de façon durable et pour qu'il y ait une juste redistribution de leurs retombées dans la communauté.

²⁶www.economiesocialequebec.ca/?module=directory&uid=541&division=17

6.1. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE REVITALISATION DES COLLECTIVITÉS

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



On retrouve des démarches locales de revitalisation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Plusieurs éléments y sont pris en compte, dont l'amélioration des conditions de vie des personnes et la réduction des inégalités. Dans les villes, l'intervention de quartier est favorisée et la revitalisation du territoire est traitée de manière à encourager les citoyens à prendre part aux décisions relatives à leur milieu, en compagnie des acteurs de groupes communautaires et de représentants des secteurs privés ou publics. La consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation sont souvent précédées d'un diagnostic des secteurs défavorisés pour ensuite identifier des actions prioritaires. Quelques organismes et représentants du CIUSSS participant à cette démarche ont des liens ponctuels avec les élus ou d'autres institutions. Dans les milieux ruraux, l'économie sociale s'avère un incontestable moyen de développement pour contrer les différents problèmes de dévitalisation. Les petites municipalités sont souvent très actives dans la mise en place d'entreprises d'économie sociale de multiples secteurs et contribuent donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre ou le maintien d'un plus grand nombre de services.

Les **huit municipalités** du Saguenay-Lac-Saint-Jean désignées comme dévitalisées par le [MAMOT](#) ont pu bénéficier du [Fonds de soutien aux territoires en difficulté \(FSTD\)](#) pour la concrétisation de certains projets de maintien de services.
Ce fonds a été aboli le 31 mars 2014.

Desbiens, une municipalité engagée dans sa revitalisation (PP)

À son arrivée en 2009, la nouvelle équipe du conseil municipal de la Ville de Desbiens a mené une large consultation publique qui a notamment débouché sur un plan d'action contenant six axes de développement en vue de contrer les effets de la dévitalisation. La rénovation de la rue principale a donné le ton à cette nouvelle image d'une ville attirante et agréable à vivre. En 2012, un incendie ravage le seul restaurant de la municipalité. La Corporation municipale travaille dès lors à l'instauration d'un tout nouveau concept de restauration, le Resto Lounge Zone Extrême, situé à même l'Hôtel de ville. Le resto-bar à but non lucratif a nécessité des investissements de l'ordre de 240 000 \$ de la part de la Municipalité et du gouvernement fédéral. Le maire a pour sa part fait un geste significatif pour le développement de sa communauté en redistribuant son salaire d'élu dans le Fonds Pierrot-Girard, qu'il a créé en vue de soutenir les organismes communautaires, les gens dans le besoin et les jeunes étudiants de la localité.

Le maintien des postes d'essence à Saint-Félix-d'Otis et à Labrecque (P)

La mise en place de stations d'essence avec surveillance à distance par Pétroles R.L. dans certaines municipalités rurales de la région permet à la population de bénéficier d'un service de proximité important, menacé en raison des faibles marges bénéficiaires des opérateurs. L'entreprise a initialement amorcé une réflexion avec la Municipalité de Bégin pour faire en sorte que ses citoyens puissent faire le plein d'essence sans l'aide d'un pompiste ou d'un caissier. Le paiement s'effectue à la manière d'un guichet automatique. Les Municipalités de Saint-Félix-d'Otis et de Labrecque sont les premières à avoir accueilli ce projet. Outre l'investissement financier du privé, la mobilisation de ces municipalités a été primordiale pour le succès de ce projet. Plusieurs conseils municipaux ont adopté des résolutions pour inciter la Régie du bâtiment à faire part d'ouverture face à cette initiative.

Le poste d'essence de Péribonka (P, \$)

Suite à la fermeture de l'épicerie de Péribonka en 2008, la Municipalité s'est montrée très préoccupée par le maintien de son poste d'essence et de son dépanneur. En 2013 a démarré une modernisation des équipements utilisés pour la vente d'essence au cœur de Péribonka, grâce à un investissement de 150 000 \$ de Nutrinor, du propriétaire de Pétrole Sonic, de la Municipalité de Péribonka et de l'entreprise D.J. Tremblay. La distribution d'essence est venue compléter la gamme de services d'épicerie, de boucherie, de mets préparés et de pâtisserie. L'entente survenue entre la Municipalité et le propriétaire du dépanneur pour assurer la survie du commerce a non seulement donné lieu à un maintien des services commerciaux de l'endroit, mais les a bonifiés.

Un centre multiservices dans l'église de Saint-Stanislas (PP)

Après avoir obtenu le consentement majoritaire des paroissiens et des citoyens suite à quatre séances de consultations publiques, la Municipalité de Saint-Stanislas s'est engagée dans le processus de transformation de son église en un centre multiservice intergénérationnel. Le projet consiste en un réaménagement de l'intérieur de l'église pour y accueillir notamment la bibliothèque, un petit restaurant (sandwicherie), une salle de cinéma DVD, un local pour les jeunes ainsi qu'un mur d'escalade. L'église continuera tout de même à offrir des offices religieux. Après l'acquisition du bâtiment pour la somme de 1 \$, la Municipalité adressera des demandes à Québec et Ottawa pour la supporter financièrement dans son projet évalué à près de 600 000 \$.



La Coopérative de consommation de Petit-Saguenay (P, SL \$)

C'est en mars 2014 que le nouveau magasin général de la Coopérative de consommation de Petit-Saguenay a ouvert officiellement ses portes. Ce moment s'est avéré d'une importance particulière pour toute la communauté de Petit-Saguenay, puisque c'est ni plus ni moins l'ensemble des services de détail du village qui ont ainsi été sauvegardés. Deux années de travail acharné et une mobilisation citoyenne importante ont précédé l'ouverture de ce nouveau magasin, regroupant notamment une épicerie, une quincaillerie, un restaurant et un magasin offrant des produits saisonniers. Ce projet, évalué à 1,8 million \$, s'est réalisé grâce à l'appui de nombreux partenaires financiers ainsi qu'à la mobilisation des citoyens, qui ont collectivement investi plus de 100 000 \$.

La Coopérative de solidarité Relais Saint-André (P, SL, \$)



La mobilisation populaire à Saint-André aura permis de sauver l'un des derniers commerces de la municipalité. Les résidents ont ainsi pu conserver les services essentiels de dépanneur, du restaurant et de la station d'essence. La Coopérative de développement régional a accompagné le milieu dans la mise en place du Relais Saint-André, alors que plusieurs partenaires ont participé à son maintien, dont le CLD Domaine-du-Roy, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) Lac-Saint-Jean-Ouest, la Caisse populaire

Desjardins Sieur-de-Roberval et le MAMOT. La Coopérative Relais Saint-André compte 173 membres qui ont contribué à la hauteur de 250 \$ chacun, en plus de neuf membres de soutien qui ont tous injecté 1 000 \$.

L'Auberge des Plaines de Saint-Edmond (P, SL, \$)

La Corporation de développement de la municipalité a fait l'acquisition du presbytère patrimonial afin d'offrir aux Edmondois des services de proximité, notamment un dépanneur, un restaurant et un service d'hébergement ouvert tout au long de l'année. Un bureau d'accueil touristique fournissant de l'information sur les différents attraits de la région et un service de location de terrains de camping y ont aussi été aménagés. La concrétisation de ce projet a été rendue possible grâce au support financier de la MRC Maria-Chapdelaine, du gouvernement du Québec, de la Municipalité Saint-Edmond-les-Plaines et du Mouvement Desjardins.

La Coopérative de solidarité Auberge Val Menaud (P, SL, \$)

C'est en 2011 que la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget s'est dotée d'une vision stratégique afin d'assurer son développement à long terme et de palier à l'absence d'hébergement et de restauration. Un comité de travail bénévole composé d'un résident, de gens d'affaires, de la directrice générale de la municipalité et de l'agente de développement rural a été formé afin d'élaborer des pistes de solutions. Il est apparu qu'une coopérative de solidarité s'avérerait le meilleur moyen d'impliquer la population dans un tel projet. Dès lors, la Municipalité a accepté de vendre l'une de ses vieilles bâtisses sous-utilisées à une juste valeur marchande, tout en octroyant au projet une subvention équivalente au prix d'achat, sous condition que le bâtiment patrimonial soit rénové par le promoteur communautaire. La Coopérative a également profité de contributions provenant du MAMOT, du CLD du Fjord et de Développement Économique Canada. À cela s'ajoutent des fonds de 14 600 \$ provenant de la campagne de recrutement de membres. La Coopérative de solidarité Auberge Val Menaud compte maintenant 68 membres et cinq employés.

La promotion de l'achat local à Albanel (P, SL)

Le Comité de développement économique d'Albanel (CDEA) a développé le *Passeport découverte*, un outil de promotion remis dans chacune des résidences de la municipalité afin de favoriser l'achat local. Le passeport contient une liste de 40 entreprises et 20 organismes chez lesquels les citoyens sont invités à faire des achats ou à utiliser des services. À chaque fois, un timbre est apposé et la personne ayant récolté le plus de timbres à la fin de l'année gagne 1 000 \$ à dépenser dans les commerces de la localité. Le but de cette démarche est de faire découvrir aux citoyens les attraits, commerces, organismes et activités d'Albanel. Le passeport fait aussi office de bottin qui répertorie les différents services et ressources de la municipalité.

Une monnaie locale pour maintenir les services (P, SL)



Souhaitant remédier aux problèmes économiques rencontrés par ses commerçants, le Comité de développement du village de Saint-Pacôme, dans le Bas-Saint-Laurent, a créé les *Paco-dollars*, une monnaie pouvant être dépensée uniquement dans les commerces de la municipalité et des municipalités voisines. Ce ne sont pas des chèques-cadeaux ni des coupons d'échange, mais bien des dollars qui s'échangent au pair. Aucuns frais de gestion et d'utilisation ne sont engendrés, ni pour les commerçants, ni pour les citoyens. Une entente est conclue avec la Caisse populaire afin que les *Paco-dollars* soient reconnus comme monnaie réelle. La Municipalité peut commander et acheter des *Paco-dollars* au comité pour ensuite en distribuer à ses citoyens.

Via son plan d'action MADA, la Municipalité de **La Doré** envisage la réalisation d'un concept similaire de monnaie locale, les *La Doré dollars* réutilisables dans les commerces locaux afin de favoriser l'achat local et la prospérité économique du village.

6.2. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



Les instances participatives municipales prennent forme à travers des procédures généralement négociées et évaluées entre élus, fonctionnaires et citoyens. La participation de la population dans les processus décisionnels permet de recueillir une opinion élargie et favorise leur influence dans la communauté. Un processus de consultation publique efficace nécessite temps, ressources et engagement des différents acteurs impliqués.

La consultation citoyenne *Ensemble, pour l'avenir de L'Anse* (PP)

Une consultation citoyenne s'est tenue à l'Anse-Saint-Jean au printemps 2014 afin de recueillir l'opinion de la population sur la situation actuelle de la municipalité et connaître la vision de développement de la communauté. Les résultats de l'enquête ont mis en lumière une liste de différents sujets potentiels pour la création de chantiers regroupés sous les volets économique, loisir/culture et vie communautaire. Un comité de pilotage composé de citoyens et d'élus municipaux a été constitué afin d'orienter, assurer une coordination et effectuer un suivi sur l'ensemble de ces projets de développement. En novembre 2014, lors du lancement des projets d'action, 125 citoyens se sont réunis à la station de ski Mont-Édouard pour assister à une conférence de Pierre Lavoie et pour participer à la création de neuf équipes de projets : Développement d'événements d'envergure / Comité vert / Comité des loisirs / Développement des arts et de la culture / Mise en valeur du patrimoine religieux / Lien piétonnier et cyclable entre le camping municipal et le quai / Amélioration de la vie des aînés et des services offerts / Accessibilité à la propriété pour les jeunes familles et Création d'une nouvelle image de marque pour la municipalité. Une soirée de bilan aura prochainement lieu après une première année de travaux.



PETT SAGUENAY 2020 (PP)

Cette démarche de revitalisation et de diversification, articulée en concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu, a débuté en 2008. Elle a d'abord consisté en la réalisation de cinq sommets socioéconomiques avec les citoyens, les entreprises, la Municipalité et les différents organismes gouvernementaux afin d'évaluer les besoins et enjeux prioritaires et d'élaborer une stratégie globale de revitalisation du territoire. Celle-ci a résulté en la création d'un espace de mobilisation, de concertation et de planification structuré en trois chantiers : Développement, Qualité de vie et Tourisme. La mobilisation est au cœur du projet avec des rencontres annuelles de réflexion, des assemblées publiques et des votes permettant de trancher sur certaines questions. Cette structure de démocratie participative rejoint régulièrement entre 10 % et 20 % de la population, en plus de la cinquantaine d'intervenants locaux et régionaux qui participent régulièrement à la démarche. À ce jour, plusieurs projets ont été discutés dans le cadre de ces assemblées : le projet de développement domiciliaire de la municipalité, l'utilisation efficace des espaces communautaires, le développement du quai et la nouvelle politique des aînés.

**Le forum citoyen de Dolbeau-Mistassini *Ma ville, mon opinion* (PP)**

La volonté partagée des élus et de l'administration municipale de doter la Ville de Dolbeau-Mistassini d'une planification stratégique de développement a conduit à la mise en place, en 2014, d'un comité de pilotage pour le suivi complet de la démarche. La Ville de Dolbeau-Mistassini a ouvert à toute la population son exercice de planification stratégique 2025 en mettant de l'avant un forum citoyen appelé *Ma ville, mon opinion*. Les citoyens ont été invités à faire connaître leur vision de ce que doit être la ville, soit en la décrivant sur site web prévu

à cet effet, ou encore en participant à une des trois séances de consultations publiques qui se sont tenues à l'automne 2014. Cette planification stratégique de développement a conduit à la mise en place d'un rapport faisant ressortir les plus grandes préoccupations soulevées lors du forum citoyen. Des initiatives intéressantes ont découlé de cette démarche.

Le conseil municipal a entre autres effectué le relais auprès du ministère des Transports d'une pétition du comité *La Voix des parents* du secteur Mistassini, qui visait l'installation d'une lumière pour piétons à l'intersection des rues De Quen et de l'Église. La mobilisation des parents et le soutien de la Ville ont porté fruit et c'est ainsi que le ministère a acquiescé à cette demande, contribuant à l'amélioration de la sécurité sur les rues et de la vie communautaire dans ce secteur.

La Ville de Dolbeau-Mistassini a aussi versé une contribution financière pour l'installation de portes électriques au centre commercial Les Promenades du Boulevard dans le but de faciliter l'accès à l'endroit, notamment aux femmes enceintes et aux personnes à mobilité réduite. Cette initiative faisait suite à une demande de longue date faite par le Centre des Femmes du Pays Maria-Chapdelaine.

La consultation de Ville d'Alma pour améliorer l'accès aux personnes handicapées (PP)



La Ville d'Alma a tenu une consultation publique en mai 2014 dans le but d'améliorer l'accès aux établissements pour les personnes en situation de handicap et de prendre conscience de leur réalité. Une vingtaine de citoyens se sont déplacés pour partager leur point de vue et faire connaître les obstacles qu'ils rencontrent quotidiennement. Le directeur général et un conseiller municipal ont expérimenté les déplacements en fauteuil roulant dans la ville. Il en est ressorti que l'accès aux trottoirs demeure problématique et que les propriétaires d'établissements privés devaient être sensibilisés davantage à l'amélioration de l'accès pour les personnes handicapées.

6.3. QUELQUES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

CLASSIFICATION D'IMPLICATION MUNICIPALE



Les ressources naturelles doivent être considérées comme des richesses collectives dont l'État se doit d'assurer le développement et l'exploitation au bénéfice du bien commun. Idéalement, l'exploitation des ressources naturelles doit se faire dans une perspective de développement durable et conséquemment, dans le respect de la population et de l'environnement. Des municipalités de la région ont réfléchi à la façon de participer à la gestion de l'exploitation des ressources sur leur territoire, tout en maximisant les bénéfices socioéconomiques pour leur communauté.

La Corporation des Jardins Forestiers de Saint-Stanislas (P)

La Corporation des Jardins Forestiers de Saint-Stanislas a pour mandat d'aménager et de développer les ressources du territoire périphérique de la municipalité de Saint-Stanislas. Cette orientation vers la forêt pour aider le milieu est le résultat de rencontres des gens de la Municipalité organisées par le CLD Maria-Chapdelaine afin de dynamiser et de diversifier l'économie du secteur. Les activités de la Corporation ont permis de générer des profits de 55 000 \$, réinvestis dans les activités multiressources de la municipalité. En plus de verser directement des sommes à des organismes du milieu afin de les aider financièrement, la Corporation a soutenu plusieurs projets : construction d'un parc intergénérationnel et d'un centre de conditionnement physique, mise en place d'une patinoire, etc.





Le Fonds de développement territorial Ressources de la MRC Maria-Chapdelaine (PP)

La MRC Maria-Chapdelaine a constitué en 2013 un fonds de développement à même les sommes versées par Hydro-Québec dans le cadre de la construction de Péribonka IV, du projet de la rivière Betsiamites et d'autres sommes issues de l'exploitation des ressources du territoire. Un principe de redevances sur les richesses naturelles, dans les bleuétières par exemple, est appliqué et permet d'augmenter les recettes de ce fonds structuré en quatre volets : le Fonds de développement municipal, le Fonds des projets structurants, le Fonds d'impact du CLD Maria-Chapdelaine et le Fonds de développement social.

Le Fonds Péribonka de la MRC du Fjord-du-Saguenay (PP)

Dans le cadre de la réalisation de la centrale hydroélectrique Péribonka IV, Hydro-Québec et la MRC du Fjord-du-Saguenay ont signé une entente comprenant, entre autres, la mise en place par la MRC d'un fonds de développement régional favorisant la réalisation de projets à caractère culturel, social, environnemental, récréotouristique ou économique. La MRC du Fjord-du-Saguenay donne suite à la recommandation du comité du Fonds Péribonka en réservant 50 % du versement qu'elle reçoit annuellement pour soutenir financièrement des projets locaux.

La Corporation de développement de Labrecque (P)

La Corporation de développement de Labrecque a pour objectif de développer le territoire de la municipalité et de créer des retombées et des emplois locaux. Cet OSBL gère depuis 2001 un contrat d'aménagement forestier pour les lots intramunicipaux sur le territoire. Les activités forestières découlant de ce contrat génèrent des emplois locaux et donnent à la Corporation, via les profits générés, l'opportunité de s'impliquer dans différents projets locaux de développement.

7. SOUTIEN AUX ORGANISMES ET CONCERTATION

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Les interventions visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région passent par les organismes dont la mission est d'offrir des services directs aux personnes ou de répondre à leurs besoins de base. Les organismes en défense collective des droits interviennent également pour faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans les faits, à travers des actions quotidiennes d'éducation populaire et de mobilisation, c'est chaque citoyen qui bénéficie du travail de l'ensemble de ces groupes.

Les initiatives énumérées dans ce répertoire amènent à distinguer plusieurs formes d'appui municipal, selon qu'elles réfèrent à un partenariat actif, à un soutien logistique ou financier. Une association entre les élus et les organismes du milieu exerce des effets directs sur la mise en œuvre des projets, et donc sur l'aboutissement à des résultats satisfaisants dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens. L'impact d'un soutien municipal est essentiel pour la réussite d'un projet, surtout dans les plus petites municipalités. Les élus collaborent souvent de près avec les organismes communautaires et répondent également à plusieurs de leurs demandes spontanées: subventions directes, photocopies, ordinateur, réparations de toutes sortes, etc. De nombreux organismes ont accès gratuitement ou à taux préférentiel à des locaux et les frais de services d'électricité et de téléphonie sont quelques fois absorbés par la municipalité.

Les municipalités rencontrées ont, pour la plupart, mentionné que l'action bénévole au sein des comités est essentielle au développement du bien-être collectif de leur communauté. Le bénévolat des citoyens est fréquemment valorisé et souligné par les instances municipales dans le cadre de soirées et d'événements annuels de reconnaissance. Plusieurs municipalités ont érigé un bottin ou un répertoire communautaire qui regroupe l'ensemble des organismes, associations, comités et autre organisation de leur territoire offrant des ressources à la population. Enfin, il est assez fréquent qu'une municipalité fasse la promotion des activités de ses organismes dans le bulletin municipal.

CONCERTATION

Si la notion de partenariat renvoie la plupart du temps à des ententes spécifiques visant la mise sur pied d'initiatives et de projets conjoints entre les élus et les acteurs du milieu qui maintiennent leur autonomie, la concertation offre quant à elle la possibilité d'inscrire les initiatives locales dans un plus large réseau d'actions et d'interactions nécessaires à l'établissement d'un rapport au politique plus fort.

Généralement, les initiatives et projets nécessitent plusieurs types de compétences pour se réaliser. La concertation peut produire une relation d'échange structurée et formalisée entre des organisations (communautaires, institutionnelles, publiques, municipales) impliquées dans des actions transversales et intersectorielles de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ou tout simplement dans le cadre d'une démarche concertée dans un secteur spécifique.

Les **tables et les comités locaux de lutte à la pauvreté** agissent selon une approche locale et concertée, en mettant de l'avant des projets et des initiatives susceptibles de favoriser l'accès à une alimentation décente, à des logements abordables, à des services sociaux et de santé adaptés et à des activités de sports, de loisirs et culturelles accessibles. Elles travaillent également à lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion. Ces différentes interventions permettent une plus grande cohérence dans l'action autour d'une stratégie territoriale en développement des communautés et

pour l'inclusion sociale. Dans la région, on retrouve **sept de ces structures** qui s'articulent autour des réseaux locaux de services et dont les membres sont principalement composés d'organismes communautaires actifs en lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les Corporations de développement communautaire (CDC) et les différents établissements du CIUSS soutiennent et accompagnent généralement ces comités.

TABEAU 9 : LISTE DES COMITÉS ET DES TABLES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

SECTEUR SAGUENAY	<p style="text-align: right;">Le Comité de lutte à la pauvreté secteur Fjord (418) 697-5097</p> <p style="text-align: center;">La Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Jonquière (418) 547-9351</p> <p style="text-align: right;">La Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi (418) 696-2188</p>
SECTEUR LAC-SAINT- JEAN	<p style="text-align: right;">La Table de concertation et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du Domaine-du-Roy (418) 765-3438</p> <p style="text-align: right;">La Table de concertation de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Mashteuiaitsh (418) 275-5386 poste 312</p> <p style="text-align: right;">La Table locale de lutte à la pauvreté et pour l'inclusion sociale Lac-Saint-Jean Est (418) 662-0333</p> <p style="text-align: right;">La Table locale de lutte à la pauvreté de Maria-Chapdelaine (418) 276-1234 poste 4007</p>

Les équipes municipales des plus grandes villes sont parfois représentées au sein de ces structures par l'entremise d'un conseiller ou d'un agent de développement. La participation des municipalités de façon récurrente s'avère toutefois exceptionnelle et non généralisée. Lors des entrevues, plusieurs municipalités ont dit ne pas connaître l'existence des structures de concertation en lien avec la lutte contre la pauvreté sur leur territoire. Les équipes municipales sont par contre sensibilisées à la réalité de leurs citoyens et reconnaissent le rôle qu'elles ont à jouer dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Un partenariat actif municipal, un soutien financier et/ou logistique sont d'importants leviers pour la mise en œuvre d'actions et de projets provenant du milieu. Dans les moyennes et petites communautés, cette volonté d'adopter une vision inclusive et de s'impliquer dans des démarches en ce sens est souvent limitée en raison du manque de ressources. Il est toutefois possible pour l'ensemble des municipalités d'assurer la promotion et la visibilité des actions sur leur territoire et de favoriser une diminution des préjugés envers celles-ci.

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête, effectuée auprès des 51 municipalités et territoires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, constituent un apprentissage important accentuant la perception de ce que les municipalités sont en mesure de faire pour favoriser l'inclusion sociale de la population et la réduction de la pauvreté. Nous espérons que cette recherche améliorera la connaissance mutuelle entre les acteurs du milieu impliqués et les élus municipaux, qu'elle mènera à un réseautage plus important et consolidera le dialogue et la collaboration.

Les équipes municipales sont animées par le désir d'agir pour le bien de leurs citoyens et de répondre à des demandes qui auront un impact positif sur plusieurs d'entre eux. Si leurs tâches courantes et administratives occupent une grande part de leur temps de travail, les nombreuses initiatives répertoriées dans ce document démontrent pourtant qu'elles sont tout de même en mesure de s'impliquer dans un projet auquel elles croient. En comprenant ce qui motive les élus, ce qui les incite à participer à un projet ou ce qui les en empêche, nous croyons que les porteurs de démarches du milieu seront mieux outillés pour approcher les équipes municipales et motiver leur participation.

Si ce répertoire met l'emphase sur des initiatives et des projets porteurs d'impact social dans la communauté, il est bon de rappeler qu'un grand nombre de citoyens vivent l'exclusion et la pauvreté au Québec. Ce sont des gens que l'on côtoie, des personnes de 55 ans et plus, des enfants, des gens atteints d'une maladie. Ce sont aussi des travailleurs qui restent sous le seuil de la pauvreté, malgré un emploi à temps plein, considérant que le revenu minimum actuel ne permet pas de combler tous leurs besoins de base. Plusieurs constats indiquent également une forte féminisation de la pauvreté et une vulnérabilité croissante des personnes vivant seules. Vivre la pauvreté, c'est vivre la malheureuse expérience des inégalités, de la discrimination et des préjugés.

Les instances municipales et gouvernementales peuvent contrer les inégalités sociales inhérentes à la pauvreté et à l'exclusion en s'engageant dans des politiques cohérentes et favorables à tous. Elles sont en mesure de mettre en œuvre des mesures ayant des impacts significatifs sur le droit des personnes à une vie digne et à la couverture de leurs besoins essentiels.

UN sondage CROP RÉALISÉ EN 2015 POUR LA PRESSE RÉVÈLE QUE PRESQUE 40 % DES RÉPONDANTS CONSIDÈRENT QUE L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ EST LE PROJET POLITIQUE QUI LES FAIT DAVANTAGE RÊVER. C'EST LOIN DEVANT LA CRÉATION DE LA RICHESSE (18 %).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE QUÉBEC. [Le Saguenay-Lac-St-Jean, une région nourricière de saveurs boréales \(incluant les MRC et les municipalités nourricières\)](#), Québec, Comité régional sécurité alimentaire, 2015, 15 p.
- CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. [Bons coups des municipalités / bons coups en saines habitudes de vie](#). Document Internet, consultation 2015.
- COMITÉ LOGEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL. [Logement social](#). Document Internet, consultation 2015.
- COMMERCE DRUMMOND. [Charte de développement commercial Drummondville](#). Québec, Commerce Drummond, 2008, 60 p.
- CONCERT'ACTION LACHINE. [La tarification sociale du transport collectif](#), Québec, STM, 2014, 11 p.
- ÉCONOMIE SOCIALE QUÉBEC. [Fonds d'entraide communautaire](#). Document Internet, consultation 2015.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#). Document internet, consultation 2015.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. [Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique, Loi sur la Société d'habitation du Québec](#). Québec, SHQ, 2012, 21 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. [Saines habitudes de vie, Liens utiles Municipalités](#). Document Internet, consultation 2015.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. [02-Le Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que ses municipalités régionales de comté \(MRC\)](#). Document Internet, consultation 2015.
- KINO-QUÉBEC. [Publications Milieu municipal](#). Document Internet, consultation 2015.
- LA PRESSE. [À quoi rêvent les québécois? La lutte contre la pauvreté, le projet politique qui fait rêver](#). Document Internet, consultation 2015.
- MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY. [Aide financière en culture : Le Programme de soutien aux initiatives culturelles](#). Document Internet, consultation 2015.
- MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY. [La MRC du Fjord-du-Saguenay...Espace d'inspiration! Politique culturelle abrégée](#). Québec, La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay, 2009, 4 p.
- MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY. [Charte pour les saines habitudes de vie : un engagement en faveur de la santé. MRC de Maria-Chapdelaine et municipalité de St-Eugène-d'Argentenay](#), Québec, MC Santé, 2014, 5 p.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. [Le marché de l'habitation, Rapport sur le marché locatif RMR de Saguenay](#), Québec, SCHL, 2014, 19 p.
- SOCIÉTÉ DE L'HABITATION DU QUÉBEC. [L'habitation en bref 2014](#), Québec, SHQ, 2014, 1 p.
- SOCIÉTÉ DE L'HABITATION DU QUÉBEC. [Saguenay-Lac-Saint-Jean, Profil statistique, L'habitation au Québec](#). Québec, SHQ, 2005, 86 p.
- VALLIÈRES, RÉJEAN. [Plan quinquennal de développement 2014-2019, Québec, CRE/Comité de travail du champ d'intervention "Développement social et innovation sociale"](#), 2014.
- VILLE DE DRUMMONDVILLE. [Politique d'accessibilité universelle: CRÉONS un monde dans lequel chacun puisse évoluer librement](#). Québec, Comité permanent de la Politique d'accessibilité universelle, 2008, 34 p.
- VILLE DE GATINEAU. [Habiter ma ville, Politique d'habitation](#), Québec, Ville de Gatineau, 2006, 37 p.
- VILLE DE GATINEAU. [Politique alimentaire de la Ville de Gatineau, pour des choix santé!](#), Québec, Ville de Gatineau, 2012, 16 p.
- VILLE DE SAGUENAY. [Politique de développement social Saguenay](#). Québec, Ville de Saguenay, 2007, 24 p.
- VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU. [Politique de l'habitation](#), Québec, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 2008, 74 p.
- VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD. [Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, Ville de Salaberry-de-Valleyfield](#). Québec, Service récréatif et communautaire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 2015, 17 p.
- VILLE DE SHERBROOKE. [Politique alimentaire pour les infrastructures sportives, les événements et les fêtes populaires](#). Québec, Ville de Sherbrooke, 2013, 16 p.

ANNEXE A : LETTRE AUX MUNICIPALITÉS

SOLIDARITÉ POPULAIRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN Réseautage des municipalités et des partenaires intersectoriels

Objet : Demande de rencontre avec votre Municipalité pour projet *Réseautage des municipalités et des partenaires intersectoriels*

Madame, Monsieur,

Le plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 donne à la Conférence régionale des élus le mandat de doter notre région d'un plan d'action concerté visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie que la Coalition Solidarité populaire Saguenay-Lac-St-Jean désire apporter sa contribution en réalisant le projet de ***Réseautage des municipalités et des partenaires intersectoriels.***

Notre objectif est d'élaborer un répertoire listant les initiatives municipales de la région en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour ensuite le diffuser sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, nous prévoyons une rencontre d'une heure et demie avec un ou une élue, en plus d'un ou d'une fonctionnaire de votre Municipalité. Ce sera également pour vous l'occasion de faire connaître vos intérêts et vos préoccupations ainsi que les modes de collaboration que vous privilégiez relativement à ces initiatives.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire contenant les points soulevés lors de cet entretien, document qui vous est transmis à titre préparatoire. Les rencontres sur votre territoire sont prévues très prochainement et la chargée de projet vous contactera pour prendre un rendez-vous.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirley Claveau
Chargée de projet
Solidarité Populaire 02
418-550-9797
solidaritepop02@gmail.com

ANNEXE B : FORMULAIRE D'ENTREVUE

Initiatives municipales en matière de lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean

IL N'EST PAS INDISPENSABLE DE REMPLIR CE FORMULAIRE.

Veuillez seulement regrouper le plus de renseignements possible relativement aux questions suivantes.
L'objectif est de maximiser l'efficacité de notre rencontre qui aura lieu prochainement
avec un élu ou une élue et un ou une fonctionnaire de votre Municipalité.

VOTRE ENGAGEMENT DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

1. Vous êtes actuellement :

- maire ou mairesse
- conseiller ou conseillère
- employé ou employée de la Municipalité

2. Combien d'années cumulez-vous dans votre fonction actuelle au sein de votre Municipalité?

VOTRE MUNICIPALITÉ

3. Quelle est votre perception de la pauvreté dans votre municipalité?

4. De façon générale, comment voyez-vous le rôle de la Municipalité dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

5. Votre Municipalité est dotée d'une politique municipale reliée :

- à la famille
- aux aînées
- au développement social
- aux loisirs et à la culture

(Vous pouvez cocher plus d'une case.)

HABITATION

6. Quelle(s) catégorie(s) de logement social retrouve-t-on sur votre territoire?

- Habitation à loyer modique
- OSBL d'habitation
- Coopérative d'habitation
- Logements pour personnes âgées semi-autonomes ou autonomes

(Vous pouvez cocher plus d'une case.)

7. L'offre de votre municipalité en logement social ou communautaire comble-t-elle les besoins de votre territoire? Expliquez votre choix de réponse.

8. Vos règlements municipaux permettent-ils la construction d'habitations intergénérationnelles?

9. Vous permettez que le paiement des taxes municipales se fassent en combien de versements annuels au maximum?

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

10. Votre Municipalité organise ou supporte une ou des initiatives suivantes :

- Jardin collectif ou communautaire
 - Soupe populaire
 - Cuisine collective
-

-
- Popote roulante
 - Épicerie communautaire
 - Aménagements comestibles
-

11. Est-ce que vos citoyens ont facilement accès à un marché d'alimentation de qualité, où les prix sont abordables et où il y a une large variété de produits répondant à leurs besoins?

TRANSPORT

12. Y a-t-il un service de transport collectif desservant votre territoire?

13. Y a-t-il un transport adapté aux besoins des personnes à capacité physique restreinte sur votre territoire?

14. Y a-t-il des horaires de transports publics adaptés à la programmation d'événements ayant lieu dans votre municipalité pour que l'ensemble de vos citoyens puissent s'y rendre?

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

15. Offrez-vous un soutien aux associations ou organismes qui offrent des loisirs accessibles, notamment aux personnes à faible revenu?

16. Avez-vous des mesures favorisant l'accessibilité aux loisirs et à la culture? (ex : billets gratuits, tarifs réduits, partenariat avec la bibliothèque, etc.)

17. Y a-t-il des équipements et des installations récréatives accessibles à tous, indépendamment des revenus, et répartis sur l'ensemble de votre territoire?

18. Y a-t-il des horaires de transports publics adaptés à la programmation d'événements ayant lieu dans votre municipalité pour que l'ensemble de vos citoyens puissent s'y rendre?

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

19. Votre Municipalité supporte-t-elle des projets de développement local ou des entreprises d'économie sociale? (ex : projet de relance d'un poste d'essence, restaurant ou café communautaire, coopérative de service à domicile, etc.)

20. Y a-t-il sur votre territoire des initiatives de revitalisation économique et sociale des communautés en déclin ou en voie d'appauvrissement?

SOUTIEN AUX ORGANISMES ET CONCERTATION

21. Par quels moyens soutenez-vous les organismes qui interviennent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur votre territoire ?

- Financier
 - Logistique
 - Prêt de locaux
 - Présidence d'honneur
 - Exemption de taxes
 - Autres
-

22. Votre Municipalité participe-t-elle à des comités de travail ou à des tables de concertation visant la lutte contre la pauvreté? (exemple : table de lutte contre la pauvreté)

23. Outre ce que vous avez déjà mentionné, existe-t-il d'autres initiatives de votre Municipalité pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale que vous aimeriez partager avec nous?

24. Désiriez-vous recevoir de l'information supplémentaire concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur votre territoire?

25. À la lumière de cette rencontre, comment percevez-vous le rôle de votre Municipalité dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de préparer vos réponses.

REMERCIEMENTS

La production de ce répertoire a été rendue possible grâce au dévouement des élus et membres d'équipes municipales participantes qui ont investi temps et ressources considérables pour recueillir l'information et la partager lors de la collecte de données. Les membres de Solidarité Populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean tiennent à remercier la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour avoir permis la réalisation de ce projet. La Coalition veut également souligner la contribution essentielle de plusieurs personnes, groupes et associations, notamment les MRC, les CLD, les Tables et comités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la région, mais aussi celles des différentes ressources contactées pour maximiser l'information recueillie.

Fatim Ba, agente de liaison de la Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi

Dave Bard, agent de planification pour *Plaisirs d'hiver*

Véronique Bettez, agente de communication au Carrefour action municipale et famille

Chantal Boivin, organisatrice communautaire du CIUSSS du SLSJ, CLSC Maria-Chapdelaine

François Buckell, organisateur communautaire de Mashteuiatsh

David Comeau, coordonnateur aux activités aquatiques et jeunesse de Ville d'Alma

Sonia Côté, coordonnatrice de Loge m'entraide

Gabrielle Desbiens, médiatrice culturelle à Ville de Saguenay

France Desjardins, formatrice en sécurité alimentaire

Monique Dubuc, coordonnatrice nationale de Kino-Québec

Jean Dumais, coordonnateur d'Option Transport

Amy Duchesneau-Bergeron, agente de projet pour le PAIPH Ville de Saguenay

Nayeth Foglia, agente de liaison à la CDC des Deux Rives

Michel Fortin, conseiller Service aux citoyens de Ville de Saguenay

Francine Gagnon, directrice du Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay

Raphaël Gbadoé, conseiller en développement local du CLD Maria-Chapdelaine

Mélanie Houle, agente de liaison et de transformation sociale à la CDC de Sherbrooke

Jeff Grosse, comité *Ensemble pour l'avenir de l'Anse*

Nathalie Laforte, responsable des programmes d'aide à l'habitation de la SHQ à la MRC Lac-Saint-Jean-Est

Alain Mailhot, responsable des Jardins communautaires de Saint-Félicien

Nadine Maltais, coordonnatrice du Réseau québécois villes et villages en santé

Géo Pelletier, agente de développement pour la CDC du Roc

Nancy Petit, agente de développement à la Table de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de Domaine-du-Roy

Carole Simard, directrice générale Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean

Michel Simard, coordonnateur d'Allo Transport

Carole Richer, conseillère en développement local du CLD Maria-Chapdelaine

Rémy Therrien, coordonnateur de l'épicerie communautaire Le Garde-Manger

Sonia Tremblay, agente de liaison de la Table de lutte à la pauvreté pour l'inclusion sociale de Lac-Saint-Jean-Est

Patricia Tremblay, directrice générale MRC du Fjord-du-Saguenay

Répertoires d'initiatives municipales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est une réalisation de la Coalition Solidarité Populaire 02, avec la participation financière de la Conférence régionale des élus du SLSJ.



SOLIDARITÉ POPULAIRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

240, rue Bossé

Chicoutimi (Québec) G7J 1L9

Courriel : solidaritepop02@gmail.com

www.sites.google.com/site/solidaritepopulaire02/